

SPÉCIAL SIAM 2013

Les cahiers

du



Canard Libéré

Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

RÉGION
D'HONNEUR

L'Oriental prend son destin en main

Des atouts et des hommes



Mohamed Mhidia, wali de la région de l'Oriental
p. 41-47



La stratégie agricole nationale porte ses fruits

LE MAROC CULTIVE L'AVENIR

EDITO

Par
Abdellah Chankou

Commerce agricole mondial

Le poids des lobbys

La mondialisation, qui implique l'ouverture des marchés, est présentée comme un préalable au développement. Dès lors, les pays pauvres subissent la pression de plus en plus forte des institutions financières internationales pour réduire leurs droits de douane et miser sur les activités tournées vers l'export. Or, force est de constater que l'ouverture des marchés a profité jusqu'ici aux nations développées du fait notamment que ces derniers continuent à protéger et à subventionner certains secteurs comme l'agriculture. Cette situation profite aux pontes du commerce et aux lobbys de l'importation et affaiblit les agriculteurs locaux qui ont du mal à rivaliser avec les produits venus d'ailleurs. Comment dans ce combat à armes inégales faire jouer la concurrence ? Là réside toute la problématique du commerce

agricole mondial. Le commerce agricole n'est pas un long fleuve tranquille. Bien au contraire. Il engendre des conflits d'intérêt et des affrontements internationaux du fait du jeu des groupes de pression qui ne cherchent à défendre que leurs propres intérêts sans se soucier de celui des nations.

Or, la moitié de la population mondiale dépend d'une agriculture vivrière et familiale. C'est le cas du Maroc où plus de 70% des terres agricoles sont des petites superficies qui ne permettent pas d'atteindre une taille critique en termes de rendement et de productivité. D'où le plan d'agrégation mis en place par le ministère de l'Agriculture visant à regrouper les petits exploitants autour d'un projet industriel piloté par un agrégateur. Objectif : La mise en commun des efforts des uns et des autres pour améliorer le mode de production et faciliter la commer-

cialisation des récoltes de l'agriculteur.

Pour le Maroc, le secteur agricole est vital, quelque 13 millions de paysans dépendent à 80% du travail de la terre qui fait tourner les usines de larges pans de l'agro-industrie. Le Plan Maroc Vert traduit clairement l'ambition du Maroc de faire de l'agriculture un levier de croissance pour les 15 prochaines années avec la création de 1,5 million d'emplois supplémentaires et la multiplication par 2 du PIB agricole.

Le commerce mondial profite pour le moment aux nations développées à vocation agricole. Cette réalité implique une nécessaire régulation des flux agricoles dans le sens de plus d'équilibre et d'équité. Seule une OMC revue et corrigée peut contribuer à cet équilibre en permettant aux pays à faibles revenus de se protéger pour répondre à leurs priorités essentielles. ■

Rendez-vous au  SIAM
Pôle Agrofourniture Stand N°A32

SAMAD EL GHELLA,
LA QUALITÉ ÇA SE CULTIVE



fandy

Copragri

Fandy Copragri, filiale du leader marocain Fandy Holding, poursuit son engagement et son implication pour répondre aux besoins des agriculteurs marocains et lance « Samad El Ghella ».

La nouvelle gamme innovante d'engrais et de fertilisants « Samad El Ghella » est le fruit d'un grand travail de recherche et de développement mené par Fandy Copragri en harmonie avec le plan Maroc-Vert.

SIAM : Une affaire d'experts

Chaque année, l'espace Sahrij Souani, dans l'ancienne médina de Meknès, connaît une ambiance inhabituelle. Bienvenue au Siam.

À chaque édition, le Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM) gagne en maturité et en importance. La 7ème édition, organisée sous le thème « Recherche et Innovation », a connu la participation de 920 exposants issus de 42 pays sur un espace de 100.000m². Placée sous le thème du « commerce agricole », l'édition de cette année, la 8ème du genre, a dépassé toutes les prévisions avec plus de 1.000 exposants. L'enthousiasme est tel qu'à quelques jours de l'inauguration du salon 2013, les organisateurs ont été assaillis de toutes parts par de nouvelles demandes de réservation de stands. Selon un organisateur, c'est la foire d'empoigne, tout le monde veut avoir son enseigne sous le soleil du Siam. Rarement un salon au Maroc aura atteint un tel degré d'engouement. Rendez-vous incontournable des agriculteurs et des professionnels du secteur d'ici et d'ailleurs, le SIAM l'est devenu assurément. La manifestation a réussi, en l'espace de quelques éditions, à se faire en effet une place sur l'agenda international des événements-phare du secteur. Ce rayonnement qui a dépassé les frontières, le SIAM le doit à l'esprit d'organisation et d'innovation de ses promoteurs qui

ont réussi à le placer au cœur des préoccupations des participants à la fois en termes d'échange mais aussi d'opportunités d'affaires. Le Siam c'est une affaire de professionnels et d'experts qui savent planter les SIAM. ■



Jaouad Chami,
Commissaire du
SIAM.

L'INNOVATION, UNE CULTURE GAGNANTE POUR NOS CONSOMMATEURS, LE MONDE AGRICOLE ET LE MAROC DE DEMAIN...

Tournesol et Colza
Projet d'agrégation en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime dans le cadre du Plan Maroc vert
Production 2012 : 20.000 T/an
Objectif 2020 : 140.000 T/an

Oléiculture
Premier agrégateur oléicole
2012 : 1.000 ha en propre
Objectif 2020 : 3.500 ha
dont 2.000 agrégés

Lesieur Cristal développe l'amont agricole grâce au support et à l'expertise de son actionnaire de référence, le groupe Sofiprotéol

Lesieur Cristal fait de l'innovation le moteur de ses activités : valorisation de ses marques leaders, R&D, investissement industriel continu dans une dynamique de qualité, d'excellence opérationnelle et de respect de l'environnement. Cette stratégie s'enracine dans le monde agricole avec l'engagement fort de contribuer à renforcer l'efficacité durable des filières de production oléicole mais aussi du tournesol et du colza, des cultures gagnantes pour tous les Marocains.

لوسيور كريستال
LESIEUR CRISTAL

1 Rue Caporal Corbi • 20300 Roches Noires • Casablanca • Tél. : (212) 5 22 67 93 00 • Fax : (212) 5 22 35 77 54 • www.lesieur-cristal.ma

Akhannouch, l'homme et la méthode

Pour la première fois de l'histoire du pays, l'agriculture nationale est dotée d'une stratégie claire et ambitieuse qui lui a permis de rompre avec plusieurs décennies de léthargie et d'improvisation.

La réussite c'est souvent la rencontre d'un homme et d'une vision. C'est le cas de Aziz Akhannouch avec le Plan Maroc Vert (PMV). Venant du monde de l'entreprise et de l'entreprenariat où il a acquis la réputation d'un opérateur économique chevronné, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime n'est pas un homme à concevoir, comme beaucoup d'autres, la ministrabilité comme une récompense ou un privilège. Le pantouflage cher à beaucoup de nos ministres, il connaît pas. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs qu'il a été appelé à faire un deuxième mandat à la tête du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

Un an après sa nomination à la tête de ce département stratégique, il lance le 22 avril le Plan Maroc Vert dont il présente les grandes lignes devant S.M le Roi. Il s'agit d'une véritable feuille de route aux objectifs clairs et chiffrés. Fruit d'un état des lieux objectif et précis, le diagnostic montre un secteur agricole plein de potentiel mais handicapé par une multitude de freins qui empêchent sa modernisation. Financé par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, le Plan Akhannouch est un programme à la fois ambitieux et pragmatique de relance de ce secteur longtemps plombé non seulement par l'inertie et l'archaïsme mais souffrant de la faiblesse du tissu des acteurs. Pour le ministre, l'agriculture peut et doit être le principal moteur de croissance de l'économie nationale sur les 10-15 prochaines années, avec des impacts considérables en terme de croissance du PIB, de création d'emplois, d'exportation et de lutte contre la pauvreté, à condition qu'un réel volontarisme s'affirme en terme d'objectifs et de moyens. « L'agriculture est l'actif stratégique dont nous avons besoin pour gagner les points de croissance qui nous manquent », affirme-t-il lors de la présentation de la stratégie.

Parmi les objectifs tracés, atteindre un PIB supplémentaire de 70 à 100 milliards de DH dans les 10 à 15 années à venir. Pour y arriver, il n'y a pas de mystère. Il faut du financement, autre idée-force du Plan



Aziz Akhannouch,
un ministre
entreprenant.

Maroc Vert.

Au cœur de l'équation, il y a l'investissement privé, accompagné si nécessaire de l'aide publique. « Au final, l'agriculture est une activité économique comme une autre. Ce qui fait la différence entre une agriculture qui crée de l'emploi et de la valeur et une agriculture à faible valeur ajoutée, c'est l'investissement », martèle M. Akhannouch en homme d'affaires avisé. Le défi à relever en

Si le Plan agricole a échappé à la virtualité c'est parce que son artisan est allé au-delà du simple exposé informatif.

la matière, selon M. Akhannouch, c'est de déclencher une nouvelle vague d'investissement massive de 10 milliards de DH par an, autour de nouveaux investisseurs nationaux et internationaux entrant dans le secteur, avec des investissements créés autour de projets d'agréations gagnant-gagnant.

Le ministre de l'Agriculture a mis un point d'honneur à ne sacrifier aucune filière agricole au détriment

de l'autre. Dans sa vision, toutes les filières peuvent et doivent bénéficier de la dynamique de la nouvelle stratégie. Pour cela, une grande importance a été donnée aux interprofessions agricoles dont 17 (12 végétales et 5 animales) ont vu le jour jusqu'à aujourd'hui.

« Il s'agit de donner aux acteurs le maximum de chances de réussir cette mutation sans dogmatisme et en faisant confiance aux acteurs du marché pour ce développement », lance-t-il.

Le Plan Maroc Vert marche repose sur deux pieds : Le Pilier 1 visant la promotion d'une agriculture moderne et performante, adaptée aux exigences du marché national et international. Le Pilier II, quant à lui, ambitionne d'améliorer significativement le revenu des agriculteurs les plus fragiles. Autrement dit, tout le monde doit tirer un bénéfice satisfaisant du travail de la terre, les petits comme les grands. Preuve que la mayonnaise a pris, le retour des banques nationales à un secteur qu'elles ont abandonné depuis plusieurs années faute de visibilité.

Pour ambitieux et chiffré qu'il soit, le PMV aurait pu rester figé au stade d'une belle présentation Power Point sans aucun impact sur le réel comme nombre de « visions » pondues par certains ministères au cours de ces dernières années.

Si le Plan agricole, tout comme celui d'Halieutis qu'il a fait élaborer pour la Pêche, a échappé à la virtualité c'est parce que son artisan est allé au-delà du simple exposé informatif. Le vrai travail commence justement après.

C'est la démarche de Aziz Akhannouch qui mène depuis le lancement du PMV une action multiforme sur le terrain en interne et à l'étranger dans le cadre d'une marche forcée pour concrétiser les objectifs de la stratégie. La tâche n'est pas aisée, qui nécessite une mobilisation de tous les instants.

En agriculture, il n'y a pas seulement les problèmes complexes portant sur la fiscalité, la législation et le foncier qu'il faut régler. Il y a aussi et surtout le volet non moins difficile lié à gestion des hommes qu'il faut faire travailler dans la même direction. Un défi que M. Akhannouch a réussi à relever. Grâce à son sens de l'organisation, sa simplicité et à sa fibre sociale, le ministre, qui cultive l'art du dialogue et le sens de l'écoute, a réussi à transcender tous les obstacles, mû par un seul objectif : Décliner sur le terrain la vision d'un Maroc agricole moderne et compétitif qui ne laisse aucun agriculteur au bord de la route. Son credo : Une agriculture pour tous et tous pour l'agriculture. ■

Ahmed Zoubair



MAMDA, l'assureur du monde agricole

Acteurs du monde agricole,

Depuis plus de 60 ans, nous mettons à votre disposition, notre expérience et notre expertise afin de vous permettre d'envisager l'avenir avec sérénité.

Vous, votre matériel, votre exploitation, vos récoltes, aucun aspect de votre vie et de votre activité ne nous échappe.

Parce que notre mission est d'être toujours à vos côtés afin de vous accompagner et vous soutenir dans votre métier.

MAMDA, Sponsor Officiel du Salon International de l'Agriculture du Maroc

Ahmed Sadiki : «Des résultats encourageants»

Dans cet entretien, Mohamed Sadiki, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, dresse un bilan circonstancié du Plan Maroc Vert depuis son lancement en 2008. Les résultats sont encourageants.

Où en est le Plan Maroc Vert, cinq ans après son lancement ?

Le Plan Maroc Vert s'est, dès le départ, voulu une stratégie ambitieuse avec des objectifs clairs en termes de développement de l'agriculture à haute compétitivité et de valeur ajoutée et de mise à niveau de l'agriculture solidaire dans les milieux fragiles. Parmi les objectifs les plus importants, il y a la promotion de l'agriculture au rang de secteur économique compétitif en ciblant l'amélioration des revenus des agriculteurs, l'accroissement du PIB agricole (+60 à 90 milliards de DH) et le doublement des exportations à l'horizon 2020 ; la consolidation de la sécurité alimentaire du pays pour une population croissante ; la sauvegarde des ressources naturelles par la rationalisation de leur utilisation et la conservation de la biodiversité dans un contexte de changement climatique ; l'harmonisation intra- et inter-régionale du développement agricole à travers les infrastructures et les aménagements, les projets de reconversion etc.

Grâce à l'adhésion totale de nos partenaires, nous avons pu enregistrer, entre 2008 et 2012, des avancées significatives en termes de volumes de projets : 134 projets pilier I totalisant un investissement global de 28,55 milliards de DH et 319 projets solidaires pilier II pour un investissement global de 10,3 milliards de DH. Côté économie d'eau, la superficie équipée en techniques modernes d'irrigation est passée de 186.000 en 2008 à 333.000 ha en 2012 soit une augmentation de 79%. En matière d'utilisation des semences sélectionnées, nous avons obtenu une amélioration de 100% pour atteindre en 2012 un niveau de 1,3 millions de quintaux pour les semences céréalières. S'agissant de l'intensification de la mécanisation, le nombre de tracteurs par 1.000 ha a connu une hausse de 36% (6,8 tracteurs en 2012 contre 5 tracteurs durant la période 2005-2007).

Cette amélioration technologique a eu des répercussions positives sur les résultats enregistrés en termes de production et par conséquent sur les différents indicateurs économiques. On peut dire que l'an 2009 a constitué un véritable point d'inflexion dans notre trajectoire de développement agricole, enregistrant entre la période de référence 2005-2007 et l'an 2012 les accroissements suivants :

- 32% pour le produit intérieur brut agricole
- 21% pour l'emploi agricole
- 43% pour la production agricole



Mohamed Sadiki,
secrétaire général
du ministère de
l'Agriculture.

En outre, le Plan Maroc Vert a mis en place de nombreuses mesures d'accompagnement et de réformes institutionnelles et organisationnelles créant un environnement d'affaires favorable et une force d'entraînement au service du secteur agricole.

Ainsi, en matière de réformes structurelles, le Plan Maroc Vert a opté pour une approche participative et partenariale garantissant une implication prononcée des différents acteurs opérant dans le secteur, à travers des réformes institutionnelles structurantes à savoir :

- La réorganisation de l'administration centrale et régionale du MAPM et création de nouvelles structures: l'ADA, l'ANDZOA, l'ONSSA, l'ONCA, DDRZM et de 16 directions régionales;
- La promulgation de plusieurs textes de lois dont ceux relatifs à l'organisation du métier du Conseiller agricole, à l'organisation interprofessionnelle et au système d'agrégation
- Les réformes des chambres d'agriculture en 16 chambres régionales d'agriculture
- La refonte du système incitatif agricole dans le but d'améliorer son rôle primordial dans l'expansion des investissements agricoles

- La mise en place d'une nouvelle stratégie de gestion des risques et d'assurance agricole

Quelles sont les filières agricoles qui ont le mieux avancé ?

Sur la base du diagnostic stratégique qui a présidé l'élaboration du PMV, ont émergé les filières prioritaires pour lesquelles les pouvoirs publics et les professions agricoles concernées ont convenu d'entreprendre de vastes programmes de mise à niveau.

Dans ce cadre, 17 Contrats Programmes aux objectifs clairs, globaux et cohérents, ont été signés concrétisant l'engagement et la détermination du département et des professionnels à œuvrer ensemble pour la mise à niveau et le développement des principales filières à l'horizon 2020.

Il convient de souligner que le PMV a fortement rehaussé les capacités de production des différentes filières. En effet, les résultats en termes de rendement et de production sont en forte hausse pour l'ensemble des filières à l'exception de la filière sucrière qui, hormis l'augmentation significative des

rendements grâce à la généralisation des semences monogermes, a vu ses superficies régresser. Le ministère de tutelle compte remédier à cette situation à travers la signature imminente d'un contrat programme sucrier renouvelé qui vise 56% d'autosuffisance à l'horizon 2020 et donner ainsi à l'amont de la filière les moyens pour garantir son développement.

Les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui sont très encourageants pour toutes les filières. Jugez-en :

Filière oléicole : 1,4 millions de tonnes, soit une croissance de 84% par rapport à la moyenne 2005/2007

Filière agrumicole : 1,8 millions de tonnes, soit une croissance de 49% par rapport à la moyenne 2005/2007

Filière laitière : 2,4 milliards de litres soit une croissance de 49% par rapport à la moyenne 2005/2007

Filière viandes rouges : 447.000 tonnes, soit une croissance de 27 % par rapport à la moyenne 2005/07

Filière avicole : 600.000 tonnes de viande blanche et 5,7 milliards œufs, soit un accroissement de 76% par rapport à la moyenne 2005/2007.

Pourriez-vous chiffrer l'impact du PMV sur le monde rural depuis sa mise en œuvre ? Combien de projets créés ?

Le Plan Maroc Vert a adopté une approche opérationnelle d'intervention ciblant des projets selon deux piliers : Le pilier de l'agriculture à forte valeur ajoutée (Pilier I) et le Pilier II pour l'agriculture solidaire. L'objectif étant de lancer 400 à 500 projets à l'horizon 2020 pour un investissement global de près de 20 milliards de DH.

En plus des 134 projets d'investissement pilier I lancés durant les 3 dernières années et qui ont un impact significatif notamment sur l'emploi en milieu rural, 5 milliards de DH ont été décaissés spécialement pour le soutien de l'agriculture solidaire dans le cadre de projets pilier II (319 projets pour un investissement global de 10,3 milliards de DH). En termes de réalisations physiques, on peut citer principalement :

- La plantation de 134 000 ha
- La réhabilitation de 80 000 ha
- L'amélioration pastorale de 4 200 ha
- L'aménagement hydroagricole de 65 000 ha

.../...



« Des solutions de financement
et de services exclusifs
pour mon activité agricole. »



Notre monde c'est vous et vos besoins

BMCE Agrivert, une offre destinée aux entreprises du secteur agricole et agro-industriel, proposant des solutions de financement et des services adaptés à vos activités. De la création au développement de votre entreprise localement et à l'international, mais aussi pour la modernisation de votre matériel de production, vous profitez d'un accompagnement constant à travers des formules de crédits et des plateformes d'affaires. Vous disposez ainsi de toute notre expertise pour vous aider à récolter les fruits de votre investissement. Renseignez-vous vite sur www.bmcebank.ma ou appelez le **0522 498 879**.

0522 498 879
www.bmcebank.ma
140 avenue Hassan II - Casablanca - Maroc

BMCE BANK
NOTRE MONDE EST CAPITAL



.../...

- La construction de 56 unités de valorisations et équipement de 76 unités
- La création de 107 points d'eau.

Ces projets visent principalement l'amélioration de manière pérenne des revenus des petits agriculteurs en vue de lutter contre la pauvreté en milieu rural notamment au niveau de certaines zones à économie fragile. L'impact socio-économiques de ces projets est très important. En termes d'emploi, il y a eu création de 19 millions de journées de travail au profit de 416 000 paysans. La filière oléicole concentre à elle seule plus de 50% des réalisations en termes de plantation.

D'un autre côté, une volonté a été affichée au plus haut niveau de l'Etat pour accélérer le développement du monde rural et des zones de Montagne à travers:

- La création d'une direction dédiée au développement rural et des zones de montagnes (DDRZM).
- Le renforcement du Fonds de Développement Rural à travers la mobilisation de 1,5 milliards de DH au titre de l'exercice 2013.

Les produits à haute valeur ajoutée ont-ils renforcé leur potentiel exportateur ? Sinon qu'est ce qui reste à faire pour atteindre les objectifs fixés ?

Le plan Maroc Vert, dans sa vision stratégique, a accordé une importance particulière au développement et à la diversification de l'exportation des produits agricoles et agro-alimentaires. Le PMV envisage effectivement de tripler les volumes d'exportation pour les agrumes et fruits et légumes à travers la poursuite des efforts visant à promouvoir les exportations aussi bien sur de nouvelles destinations que sur les marchés traditionnels notamment l'Union Européenne.

Les exportations agricoles ont maintenu leur contribution aux exportations totales jusqu'en 2011. En effet, les exportations d'huile d'olive, d'agrumes et de primeurs ont connu une croissance importante soit une hausse respective de +136%, +3% et +31% par rapport à la période 2005-2007.

En revanche, la baisse des exportations de certains produits agricoles (à l'exception des légumes frais) constatée en 2012 est due essentiellement à la crise économique qui frappe les pays de l'UE et aux mauvaises conditions climatiques qui ont sévi durant cette campagne. Pour pallier cette problématique, le ministère accompagne les opérateurs dans la conquête de nouvelles destinations à fort potentiel, à travers diverses actions notamment:

- La diversification des débouchés (Russie et Amérique du nord) et diversification des produits exportés
- La prospection des marchés africains
- Le développement de la logistique notamment à travers l'ouverture de nouvelles lignes maritimes (Agadir -St Petersburg et Casa-Newark).

Elément-clé du PMV, l'agrégation connaît-elle un engouement auprès des agrégés et des agrégateurs ?



Pour une agriculture durable.

L'agrégation est un modèle novateur d'organisation des agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale.

C'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel qui permet aux exploitations agrégées de bénéficier :

- Du dépassement des contraintes liées à la fragmentation des structures foncières
- Des techniques modernes de production
- D'un financement adéquat
- De l'accès à un marché rémunérateur.

Je tiens à souligner qu'à fin 2012 nous avons assisté au lancement de 134 projets d'agrégation dans le pilier I avec un montant global d'investissement avoisinant les 28,55 milliards de DH, ce qui illustre bien l'intérêt que suscite cette forme d'organisation auprès des opérateurs et des agriculteurs.

À cet égard, je voudrais préciser que le cadre réglementaire pour cette forme d'organisation a été mis à niveau à travers la loi n° 04-12 sur l'agrégation agricole qui fixe le régime applicable aux relations contractuelles entre l'agrégateur et les agrégés pour la réalisation des projets d'agrégation. Cette permet la clarification du rôle de chaque intervenant dans le système d'agrégation ; la garantie des droits et obligations de chaque partie et la mise en place d'instances d'arbitrage spécialisées et l'instauration des différents soutiens que peut apporter l'Etat à l'agrégation (foncier, subventions, fiscalité...).

Quelle évaluation faites-vous de la cession des terres de la Sodea-Sogeta au secteur privé ?

Lancée en 2004, l'opération de cession des terres agricoles du domaine privé de l'Etat est basée sur un partenariat public-privé permettant l'accès à ces terrains par location à longue durée. Ce qui a permis la mobilisation des capitaux privés nationaux et étrangers en vue d'arriver à une valorisation optimale de ces terrains tout en contribuant à la création de l'emploi au milieu rural.

Ce partenariat qui a concerné, dans une première phase, les terres de la SODEA- SO-

GETA, a été étendu à toutes les terres gérées par la direction des Domaines.

Ainsi, les trois tranches de partenariat mises en œuvre à ce jour ont porté sur près de 100 000 ha, répartis sur 550 projets.

Cette opération permet de drainer un investissement important au profit du secteur agricole évalué pour les trois tranches à plus de 22 milliards de DH dont 13 milliards pour l'amont agricole et 9 milliards pour l'agro-industrie.

Les investissements entrepris dans le cadre de ce partenariat contribueront sans conteste au développement des principales filières agricoles, avec la création de complexes agro-industriels pour la valorisation optimale des produits.

Les trois tranches prévoient notamment la plantation de 21.000 ha d'agrumes et 21.500 ha d'olivier ainsi que la mise en place de plus de 500 unités agro-industriels (froid, transformation et conditionnement).

En somme, le Plan Maroc Vert fait de ce partenariat un outil pour développer l'agrégation. À cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre de la 3ème tranche, le foncier mobilisé a été retenu comme levier pour développer l'agrégation en orientant les unités proposées en tant que fermes noyaux (Nucleus Farm) autour desquelles peuvent être montées des projets d'agrégation. Cette opération de mobilisation du foncier dans le cadre du partenariat a été accompagnée d'une réforme du Fonds de Développement Agricole (FDA) basée notamment sur la mise en place d'un système incitatif spécifique aux projets d'agrégation. Ainsi, les deux composantes (foncier et incitation de l'Etat) constituent une offre agricole globale et intégrée pour les investisseurs.

L'opération de partenariat représente également un levier important pour l'extension des systèmes d'irrigation économes en eau. Ainsi, pour la 1ère tranche du partenariat, la superficie équipée en système d'irrigation localisé porte sur près de 21 000 ha, soit 51% de la superficie attribuée. Cet équipement a été accompagné par la mise en place de toutes les infrastructures hydro-agricoles nécessaires notamment les bassins d'accumulation d'eau et les stations de fertigation. Ainsi, 231 bassins de stockage d'eau ont été

construits (soit un bassin pour chaque 200 ha) et 618 forages et puits ont été réalisés.

En matière de mécanisation, la 1ère tranche a permis d'équiper les exploitations concernées avec 670 unités de traction et de récolte, représentant en moyenne près de 1,8 unités par 100 ha, soit plus de 3 fois le ratio de mécanisation moyen au niveau national.

Concernant d'installation des infrastructures pour la production animale, la 1ère tranche a favorisé la création de près de 110 000 m² de bâtiments d'élevage moderne.

Sur le plan social, le partenariat permettra de créer, à terme, près de 60.000 emplois.

En conclusion, les résultats très encourageants de cette opération du partenariat dénotent de la pertinence de ce choix hautement stratégique pour la valorisation optimale du patrimoine foncier de l'Etat, et ouvre la voie pour son élargissement à d'autres types de terrains et notamment les terres collectives, et ce en vue d'atteindre les objectifs tracés par le Plan Maroc Vert qui prévoit la mobilisation, à l'horizon 2020, de près 700.000 ha de terres agricoles.

Les perturbations climatiques que nous vivons ne risquent-elles pas de remettre en cause les fondements du PMV ?

La dimension des changements climatiques occupe une place centrale dans les préoccupations du Plan Maroc Vert. À cet égard, cette stratégie agricole a prévu un arsenal de mesures d'intervention efficaces et économiques tout en accordant une attention particulière à la sauvegarde des ressources naturelles pour une agriculture durable. Ainsi, la stratégie d'adaptation est fondée sur une approche rationnelle, territoriale et régionale qui prône la prise en considération de la variabilité climatique afin de s'y adapter facilement et de mieux cerner ses différents aspects. En effet, le PMV intègre cette dimension à travers des leviers suivants :

- L'adoption d'un vaste programme d'économie d'eau pour une utilisation rationnelle des ressources en eau (324 000 ha en 2013 et 550 000 ha à l'horizon 2020).
- L'intégration des mécanismes de couverture des risques dans les exploitations agricoles.
- Le développement de l'assurance agricole (multirisques et multi filières) afin d'inciter les agriculteurs à investir et contribuer à la sauvegarde de leur trésorerie (plus de 500 000 ha a été couverte par l'assurance multi-risque climatique).
- Le développement spectaculaire des filières autre que les céréales notamment l'arboriculture fruitière, l'aviculture et la filière lait fait que la part des céréales dans la valeur ajoutée agricole est en nette diminution, donnant ainsi plus de résilience au secteur agricole face aux aléas climatiques.

Enfin, bien que notre pays soit confronté aux variations climatiques pouvant mettre en péril les récoltes agricoles, le PMV offre un nouveau contexte d'adaptation et de gestion de ces risques et un potentiel important de résilience du secteur agricole à la sécheresse. ■

Propos recueillis par Jamil Manar



Certification de DARI COUSPATE à la norme de sécurité alimentaire ISO 22000



DARI COUSPATE, leader marocain du secteur du Couscous et des pâtes alimentaires, coté à la Bourse de Casablanca, vient d'obtenir la certification ISO 22000 version 2005 pour toutes ses activités sur l'ensemble de ses sites de production.

Délivrée par le Bureau Veritas en 2013, cette certification est la consécration de la mise en place par DARI COUSPATE d'un système de management de la sécurité alimentaire répondant aux normes internationales de qualité les plus exigeantes, permettant notamment une traçabilité totale des produits.

Certifiée ISO 9001 depuis 2005, DARI COUSPATE confirme avec cette nouvelle certification sa stratégie de développement basée sur la qualité et son engagement fort pour la satisfaction de ses clients et consommateurs.

Cette certification constitue pour DARI COUSPATE un avantage compétitif supplémentaire et offre de nouvelles opportunités de développement à l'export pour les produits DARI, déjà présents dans plus de 35 pays à travers les 5 continents.



**BUREAU
VERITAS**

Avril 2013

Contact : info@couscousdari.com

Ahmed Ouayach, président de la Comader

«Notre sécurité alimentaire dépend de la petite agriculture»

Natif de Afourer dans le Maroc berbère profond, le président de la Comader, qui dégage une grande chaleur communicative, est fier de ses origines. Doté d'une fibre agricole et associative incontestable, celui qui a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de l'Agriculture puise son énergie au contact avec la terre et les paysans.

Quels sont les chantiers agricoles qui ont été bouclés jusqu'ici par la Comader ?

La Comader, (Confédération de l'Agriculture et de développement Rural), créée en 2006 par un collectif d'une trentaine d'associations, s'est fixé comme objectif de restructurer les différentes filières, de défendre les intérêts des différents opérateurs du secteur agricole - agriculteurs, agro-industriels, commerçants -, de s'ériger en force de proposition, et d'accompagner les pouvoirs publics dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie du secteur. Nous pensons que nos premiers objectifs ont été atteints : création d'une quinzaine d'organisations interprofessionnelles regroupant plus de 120 associations pour assurer l'encadrement des différentes filières - sucre, lait, céréales, viandes rouges et blanches, olives, agrumes, palmiers dattiers, arganes, semences - et contribution à l'élaboration des contrats programmes nationaux et régionaux.

Où en est l'intégration des différentes filières ?

La majorité des interprofessions créées travaillent en parfaite synergie. Les opérateurs ont réussi à construire autour du contrat programme une structure intégrée entre les différentes composantes de la chaîne de valeur. Cette organisation a permis la conception et la réalisation de nombreux programmes de recherches-développement, un meilleur encadrement des agriculteurs et la mise en place de centres technique. L'intégration des composantes de la filière permet une synergie ainsi que la conception d'un modèle de partenariat avantageux pour tous les opérateurs de la même filière. Naturellement une filière bien organisée permet une meilleure visibilité et facilite les contacts et éventuellement une bonne capacité de négociation avec les pouvoirs publics.

Qu'est ce qui reste à faire pour organiser l'interprofession ? Quelles sont les résistances rencontrées à ce niveau-là ?

Nous attendons avec impatience la promulgation des textes d'application de la loi-cadre sur les interprofessions. Cet arsenal juridique va permettre la mise en place d'une assise juridique pour instaurer une démocratisation et par conséquent une meilleure représentation des opérateurs. L'interprofession qui deviendra par la force de la loi l'interlocuteur légitime et unique des pouvoirs publics sera dépositaire de certaines missions qui, dans le passé, étaient dévolues à l'État. La mission des pouvoirs publics doit se limiter à l'aspect régalien et au soutien des organisations professionnelles pour qu'elles jouent pleinement leur rôle.

Faire aboutir les accords interprofessionnels des différentes filières devient un chantier prioritaire. En effet, garantir un prix minimum au producteur est la garantie pour la réussite de tout l'édifice. Bien entendu, la mise en place d'une telle organisation n'est pas chose aisée. Les obstacles sont nombreux : La population rurale et agricole est importante et diversifiée. Les notables gardent leurs influences dans une campagne qui a



Ahmed Ouayach,
un homme de terrain.

toujours constitué un réservoir électoral difficile à pénétrer. Par conséquent, toute réorganisation en dehors du schéma en place peut connaître l'échec, si certains acteurs influents ne sont pas associés. Notre espoir c'est aussi de faire de notre agriculture une véritable activité professionnelle et économique à l'abri des influences politiciennes néfastes à son décollage et à sa modernisation. Le chemin sera certainement long !

Est-il facile de réorganiser les divers acteurs agricoles et de les faire travailler dans une même direction ?

C'est tout simplement la mission prioritaire de la Comader. Pour certaines organisations structurées ayant atteint le stade de la maturité, le problème ne se pose pas. Le partenariat est équilibré. Chaque acteur trouve son compte. Le développement a été au rendez-vous.

Par contre pour certaines filières, les conflits d'intérêts ainsi que l'absence d'une culture de compromis et de consensus ont conduit à la paralysie et au blocage de leur contrat programme. L'intérêt du pays doit être au-dessus de toute considération de quelque nature que ce soit. En effet, le Maroc qui s'est engagé dans la voie de la libéralisation de son économie et dans l'intégration de son agriculture dans l'économie nationale et internationale sera confronté à une concurrence de plus en plus agressive. Pour être compétitive dans le cadre de nombreux accords de libre-échange, notre agriculture doit disposer de tous les atouts et notamment d'une force de proposition et de négociation. Des champions nationaux et des agrégateurs peuvent constituer une véritable locomotive pour attaquer certains marchés importants mais difficiles d'accès comme le marché américain.

En quoi consiste l'action de la Comader sur le terrain puisque vous avez en charge le développement rural ?

Dans le cadre du développement rural, notre organisation s'est limitée au volet agricole. Nous sommes convaincus que pour le Maroc, pays agricole par excellence, le développement agricole est au cœur du développement rural et vice-versa. La déclinaison du plan Maroc Vert en 16 plans régionaux nous a contraint à adopter une politique de proximité qui tient compte des spécificités régionales. Dans ce cadre, la Comader a réussi, en dépit de ses moyens très limités, à créer et à restructurer une trentaine d'associations régionales opérant dans diverses filières- olives, dattes, céréales. Naturellement en parlant du développement rural c'est l'occasion de saluer les actions réalisées dans le cadre de l'INDH au profit des zones montagneuses et des confins isolés.

En tant qu'homme du terroir et d'expérience pensez vous que le plan Maroc Vert ouvre réellement des perspectives nouvelles pour le petit agriculteur ?

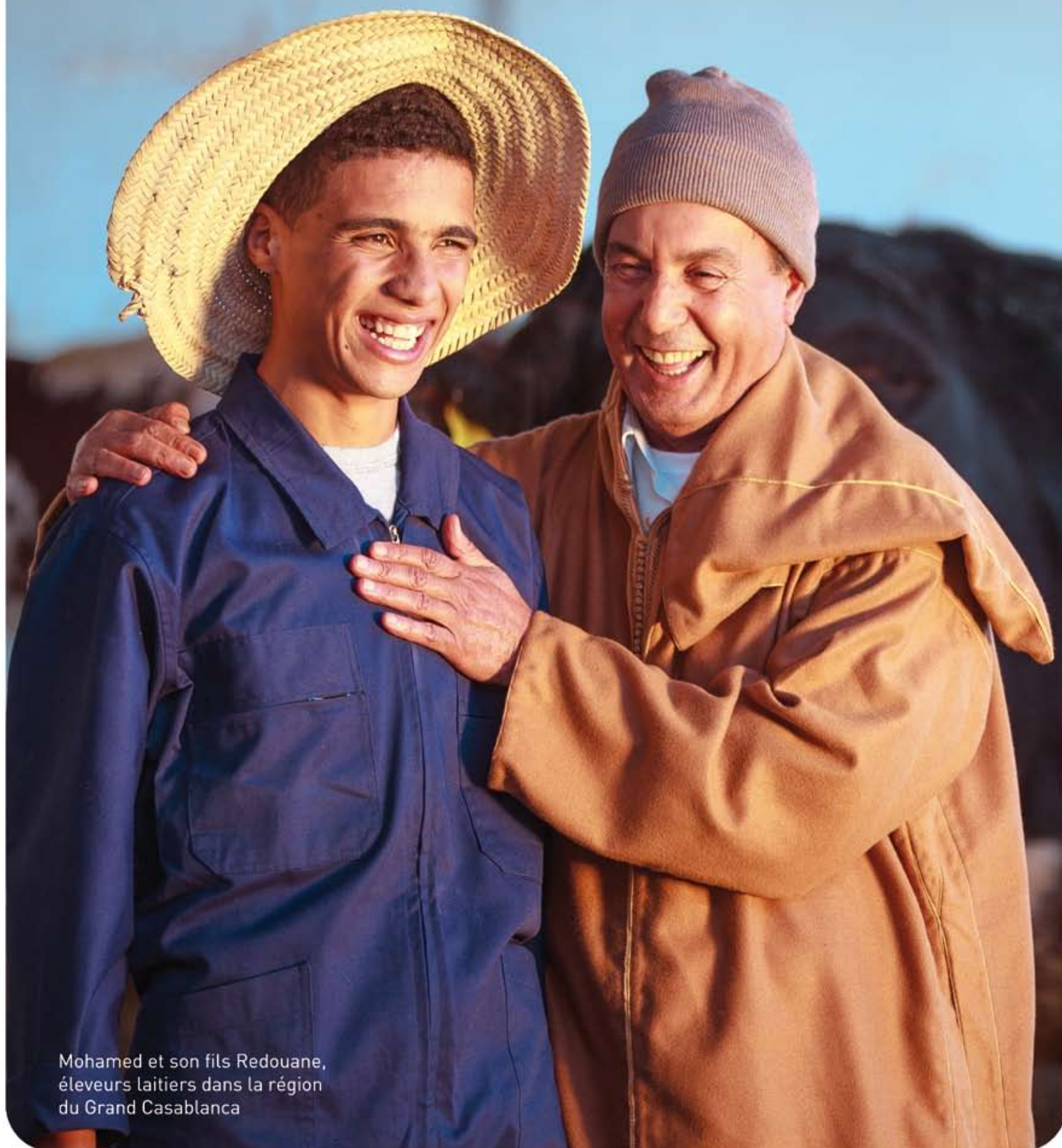
Le Plan Maroc Vert a connu trois phases principales, une première phase nécessaire pour mettre en place les instruments de l'intervention du ministère : création de l'ADA, de l'ONSSA, l'ANDZOA, restructuration du FDA (Fonds de développement agricole), réforme des chambres d'agriculture. Une deuxième phase consacrée au lancement et à la gestion de l'opération Partenariat Public-Privé autour des terres SODEA-SOGETA mises à la disposition des investisseurs. Cette opération a permis l'arrivée de grands investissements et par conséquent une meilleure contribution à l'offre d'emplois en milieu rural. Actuellement le ministère de l'Agriculture s'est engagé pleinement dans la catégorie pilier deux, qui touche la petite agriculture, les zones de montagnes et les Oasis. Une action louable et nécessaire. Le soutien à cette catégorie d'agriculteurs est stratégique car notre sécurité alimentaire en dépend. En effet, 80% de notre lait provient de petits élevages ne dépassant pas 3 à 5 vaches laitières, la superficie moyenne d'une parcelle de betterave à sucre ne dépasse pas un hectare. En conclusion, le principal marqueur du plan Maroc est l'amélioration du revenu des petits agriculteurs.

La relève existe-il à la Comader ?

La Comader est un collectif de 15 organisations interprofessionnelles regroupant plus de 120 associations exerçant dans toutes les filières agricoles et toutes les composantes de la chaîne de valeur. Par conséquent les compétences existent. La Comader compte renouveler ses instances dans quelques mois avec l'espoir qu'à cette occasion des volontaires hommes ou femmes s'engageront pour assurer la continuité. L'alternance entre générations qui permettra l'arrivée d'une jeunesse plus motivée et l'apport d'un sang nouveau sont des facteurs déterminants pour l'épanouissement voire la pérennité d'une organisation patronale, syndicale ou politique. ■

*Propos recueillis
par Ahmed Zoubair*

Grandir avec Centrale Laitière,
une histoire qui s'écrit de génération en génération



Mohamed et son fils Redouane,
éleveurs laitiers dans la région
du Grand Casablanca

Notre mission:

Apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre



Grandir ensemble



DANONE

Le bonheur est dans le bio

La qualité de nos produits, souvent de grande facture dans des créneaux très pointus, est très prisée. Foie gras, fromage de chèvre, truite saumonée, tomates cerises, melons ...

François Hollande a remercié l'anonyme officiel marocain lui ayant refilé la clef du Maroc réchal Lyautey : « Au Maroc, gouverner c'est pleuvoir » enrichissant ainsi sa « boîte à outils ». Habib El Malki aime souvent dire : « Au Maroc, l'économie est tirée par le ciel ». Mais que cultiver après la pluie ? Du temps de feu Hassan II on voulait passer « du kif à la tomate », au moins pour le Rif. Pour le gouvernement actuel, l'avenir semble être au contraire dans le kif, nom d'une pipe ! C'est écolo, zen, dans l'air du temps, bio, hippie et ... barbu ! Si le bio prescrit, non seulement les traitements chimiques, il exige également qu'on s'éloigne, selon des critères chiffrés, des zones où on les utilise et dont les sols restent, par conséquent, longtemps pollués, comme en Europe. Pollution également due parfois à l'élevage intensif des porcs ou des bovins dont les urines s'infiltrent dans les nappes phréatiques. Résultat : Danois ou Allemands du nord boivent parfois une eau du robinet avec un goût un tantinet d'urine de porc. À ce niveau déjà, le Maroc est avantagé avec de larges zones où on pratique encore une agriculture traditionnelle ancestrale sur des terres propres.

Plaines

Traditionnelle et largement proche du Bio avec des productivités très modestes certes, notre agriculture pourrait passer progressivement au Bio en introduisant de nouveaux procédés. Sauf que notre péché mignon est de vouloir brûler les étapes; nos campagnes devant de vastes champs d'improvisation où le faux moderne « Aroubi » côtoie un traditionnel sans colonne vertébrale. De vieilles machines agricoles, poubelles de l'Europe, éventrant les champs; facteur aggravant la sécheresse, contrairement aux sillons superficiels qui permettent à la terre d'emmagasiner une partie des pluies jusqu'à la campagne suivante. Des pesticides achetés au kilo, au souk, dans des sachets en plastique : Virus dévastateur et incurable dans notre pays ; agressant le paysage et empoisonnant nos champs. Des montagnes de mica, au choix, sous forme de sachets, ou de kilomètres de tuyaux noirs, ayant servi pour le goutte-à-goutte ; noircissant plaines et montagnes, avant d'empoisonner l'atmosphère quand on les élimine en les brûlant. Touche finale du décor, pour impressionner le touriste: Les montagnes de bouteilles de gaz butane vides pour arroser les vastes propriétés des riches et assécher notre



Les produits bio sont très prisés.

généreuse mère nourricière : La caisse de compensation et de compression budgétaire !

La nécessité d'une agriculture intensive pour nourrir une population en constante progression est incontournable. Encore faut-il en limiter les dégâts collatéraux sur l'environnement et la santé. Sans

Traditionnelle et de grande facture, notre agriculture pourrait passer progressivement au Bio en introduisant de nouveaux procédés.

parler des produits dénaturés, parfois sans goût ni saveur. L'exemple type est la tomate tellement manipulée génétiquement, surtout dans les laboratoires israéliens, ayant envahi aujourd'hui le monde : Une longue durée de vie lui permettant de traverser les pays et les continents en gardant une excellente

consistance et une belle couleur mais sans aucun goût. Après des années de recherches, les généticiens français sont enfin sur le point d'y remédier, lui rendant un peu de saveur.

Les grandes fermes de l'Etat cédées au privé dont les clauses des cahiers de charge, ambitieuses et précises, ont parfois été détournées de leur vocation contractuelle. Ainsi, cachés parfois au centre des milliers d'arbres des oliveraies, prévues elles, par les contrats de cession, d'immenses batteries d'élevage intensif de poulets, protégés ainsi des regards, polluent « à plein tube » rendant l'air irrespirable. Bref, des œufs à la place des olives, avec des oliviers, négligés, transformés en simples « caches misère » ! Alerté par la découverte de ces faits, le ministère a vite fait de casser les œufs sur la tête de ces faiseurs d'omelettes nauséabondes !

Autre exemple, sur un terrain domanial, objet d'un bail emphytéotique à un général décédé il y a plus de 30 ans, un berger de ses enfants a construit sa grande chaumière en dur, sans autorisation, au sus des autorités, au bord d'un étang, importante station d'oiseaux migrateurs que tue l'eau empoisonnée par

les tonnes de ses ordures ménagères et de ses animaux. Sa récompense ? L'arrivée de l'électricité nécessitant la pose de plusieurs poteaux !

La culture du bio nécessitant jusqu'à l'éloignement des champs traités par les engrais chimiques, voire des cultures OGM, que dire de l'hygiène de nos caisses d'emballage, de nos moyens de transport et autres marchés de gros où le confort des WC en a fait des cafés fréquentés par le chaland. .. Ceci étant, la prise de conscience du créneau est réelle chez nos responsables. L'Europe, avec ses lasagnes au goût de cheval ou de porc est un gros demandeur. La qualité de nos produits, souvent de grande facture dans des créneaux très pointus, est très prisée. Foie gras, fromage de chèvre, truite saumonée, tomates cerises, melons ... Les domaines royaux ayant été souvent précurseurs, rejoints de plus en plus par le privé. Quelques bons crus sont recherchés même en France, temple de la viticulture et dont certains, à défaut d'être halal, obtiennent la bénédiction de nos rabbins et sont casher. ■

Khalil Zniber



Un groupe historique engagé au service du développement du Royaume.

Depuis sa création dans les années 60, Holmarcom a su, au gré des époques, maintenir le cap et avancer avec clairvoyance et ambition pour se hisser parmi les grands acteurs économiques marocains. Le Groupe a fait le choix stratégique de la diversification en intervenant dans les secteurs-clés du pays. Grâce à son esprit pionnier, il continue à consolider le leadership de ses filiales tout en poursuivant une politique de croissance dynamique, accompagnant les grands chantiers de modernisation du Royaume.



FINANCE Atlanta - Sanad - CPA **AGRO-INDUSTRIE** Les Eaux Minérales d'Oulmès - Somathes - Le Carton - Les Huiles d'Olives de la Méditerranée
DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE Le Comptoir de l'Electroménager - Le Comptoir de l'Industrie - Le Comptoir de l'Armature - Atlas - Mass Céréales
TRANSPORT AÉRIEN Air Arabia Maroc **IMMOBILIER** Immobilier haut standing - Immobilier intermédiaire
AUTRES Olléaris Maghreb - Radio Plus

Hicham Belmrah, président de directoire de Mamda-Mcma

«Assurer notre agriculture contre le risque»

Président de directoire de Mamda-Mcma, Hicham Belmrah, homme d'expérience, aborde dans cet entretien le rôle du groupe dans l'accompagnement de l'agriculteur et la sécurisation des récoltes.

Quelle est la place de MAMDA dans le dispositif Plan Maroc Vert ?

Le « Plan Maroc Vert » a été mis en place afin de relancer l'économie du secteur agricole. Cette nouvelle politique a pour finalité la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole du territoire constituant à l'heure actuelle un enjeu important pour l'économie nationale.

Dans ce contexte, le rôle de MAMDA consiste, depuis plus de quarante ans, dans la sécurisation des agriculteurs du royaume.

En veillant en permanence à défendre les intérêts de ses sociétaires, MAMDA leur fournit aujourd'hui des produits variés, adaptés et innovants, assurant une qualité de service et de conseil optimal.

L'expertise de MAMDA est entièrement tournée vers la sécurité des agriculteurs face aux aléas dont ils peuvent pâtir dans l'exercice de leur activité. C'est ainsi que les produits d'assurance MAMDA couvrent l'ensemble du secteur agricole : l'agriculteur, son exploitation, ses récoltes, son matériel.

L'assurance Multirisque Climatique a suscité l'engouement des agriculteurs des quatre coins du pays. Quel est le secret de cet intérêt ?

L'agriculture doit depuis toujours composer avec les aléas climatiques. Le risque climatique est de fait partie intégrante de ce secteur, et les perturbations engendrées deviennent vite lourdes à gérer...

S'appuyant sur l'expertise de MAMDA dans le domaine de l'assurance agricole, l'Etat a signé une convention avec la mutuelle, visant à mieux protéger les agriculteurs contre les risques climatiques.

À ce jour, l'assurance reste le moyen le plus efficace pour contrer le péril des risques climatiques qui mettent à mal les récoltes et handicapent le revenu des agriculteurs.

Les objectifs prévisionnels en termes de souscriptions ont-ils été atteints ?

Pour la première année, à savoir l'année agricole 2011-2012, les souscriptions ont atteint plus de 300 000 hectares, soit plus de 35 000 agriculteurs qui ont pu profiter du produit Multirisque Climatique.



Le bilan pour l'édition suivante, à savoir l'année 2012-2013, promet d'être positif. Le produit ayant été commercialisé dans la majorité des régions du royaume, les chiffres sont actuellement en cours de consolidation.

Quel est le montant des cotisations par hectare ?

La cotisation varie selon le niveau choisi et se compose de deux variantes : le montant à payer par le sociétaire et le montant de la subvention de l'Etat (voir tableau).

Niveaux de garantie	Montant des cotisations à payer par les sociétaires	Subvention de l'Etat
Niv1 : 1450 Dhs/ha	26 dhs/ha	90%
Niv2 : 2900 Dhs/ha	183 dhs/ha	65%
Niv3 : 4350 Dhs /ha	368 dhs/ha	53%

L'assurance multirisque couvre-t-elle toutes les cultures ?

L'assurance Multirisque Climatique commercialisée par MAMDA concerne les cultures céréalières (blé tendre, blé dur, maïs et orge) et légumineuses (fèves, lentilles, petits pois, pois chiches, haricots) sur l'ensemble du territoire marocain et couvre contre les risques climatiques suivants : sécheresse, excès d'eau, grêle, gel, vents violents, vents de sable.

Où en est l'opération d'indemnisation des agriculteurs sinistrés lors de la campagne agricole précédente ?

Suite à une déclaration communale de sinistre par l'Etat, MAMDA a déployé son processus d'indemnisation des agriculteurs ayant souscrit à l'assurance Multirisque Climatique dans les régions sinistrées.

Dès réception de cette déclaration de sinistre, et conformément à la Convention de partenariat signée en août 2011 entre l'Etat et MAMDA pour la commercialisation de l'assurance Multirisque Climatique, des experts spécialisés dans l'assurance agricole ont été mandatés par MAMDA pour expertiser les parcelles assurées dans les communes sinistrées. Toute une logistique a été déployée pour la réalisation de cette opération, surtout lorsque les expertises doivent s'opérer dans des zones au relief accidenté ou sur des exploitations quasi inaccessibles. Le processus a été finalisé en septembre 2012.

À part la Multirisque Climatique, quels sont les autres risques couverts par MAMDA ?

MAMDA met à la disposition de plus de 100 000 sociétaires une gamme de produits d'assurances aussi large que diversifiée. Ainsi, la mutuelle agricole couvre les risques suivants : Assurances pour le matériel de l'agriculteur (Assurance Amane Auto, Assurance Incendie Explosion) ; Assurances pour les récoltes et l'exploitation de l'agriculteur (Assurance Multirisque Climatique, Assurance Mortalité du Bétail, Assurance Grêle, Assurance Incendie Récoltes, Pailles et Fourrages) ; Assurances pour l'agriculteur (Assurance Responsabilité Civile, Assurance Accident du Travail, Assurance Individuelle Accident). ■

Propos recueillis par Rachid Wahbi

la vie pétille


Aïn Saïss
finement
Pétillante



Aïn Saïss innove à nouveau et vous présente :

Aïn Saïss Finement Pétillante,

une nouvelle eau minérale naturelle
pétillante unique en son genre.

Son juste équilibre en fines bulles réveillera
tous vos sens et donnera à vos repas
une finesse tout à fait inédite.

Goûtez à la délicatesse de
Aïn Saïss Finement Pétillante
et que la vie pétille !




Nouveau



L'huile d'olive remise au goût du jour

Le Maroc nourrit de grandes ambitions en matière de production et d'export de l'huile d'olive. Beaucoup de progrès ont été réalisés grâce à une batterie de mesures incitatives au profit des exploitants. Mais certains problèmes demeurent.

La culture de l'olivier suscite un engouement qui n'a jamais faibli depuis la mise en place du Plan Maroc Vert. La stratégie agricole du Maroc réserve une place de choix à l'olivier avec à la clé une batterie de mesures incitatives visant à encourager la production d'huile d'olive en la portant à 200.000 tonnes à l'horizon 2020.

Le Marocain est réputé friand de cette huile même si son niveau de consommation, 2 kg par an, reste relativement faible par rapport à celui du Tunisien (6kg), l'Espagnol (10kg) et l'Italien (11kg). À la faiblesse de la consommation vient s'ajouter un autre problème et non des moindres, la qualité de l'huile d'olive consommée par le commun des citoyens. Celle-ci vient en grande partie des « Maâsra » traditionnelles qui sont au nombre de quelque 16.000 sur tout le territoire contre moins de 600 unités modernes. L'huile d'olive en vrac, qui ne porte aucune marque de fabrication et échappe de ce fait à tout type de contrôle



L'huile d'olive, consommée par le commun des Marocains, est nuisible à la santé.

qu'il sanitaire ou fiscal, a la réputation selon une idée très répandue dans la société d'être de bonne qualité. C'est ce produit-là qu'on amène de la campagne dans des bidons de 5 litres, que la population marocaine, indépendamment de sa classe sociale, cherche à avoir chez elle.

Or, cette huile-là, en vérité lampante ou courante, n'est pas la meilleure au regard des normes en la matière. La meilleure, celle que consomme l'Italien, le Grec ou l'Espagnol, c'est l'extra vierge, fruit de la première pression à froid, dont le taux d'acidité, selon les normes marocaines, est inférieur à 1.

L'extra-vierge a un goût un peu fade, c'est pour cette raison-là certainement que le Marocain préfère la lampante ou la courante à forte acidité. Seulement voilà. Cette huile d'olive ne répond pas aux normes de salubrité nécessaires, commercialisée en dehors des règles de la traçabilité alimentaire. Ce qui constitue un vrai danger pour la santé.

Une chose est sûre : Tout un travail d'éducation du Marocain aux vertus de l'extra vierge reste à faire en vue de l'amener à changer ses habitudes alimentaires dans ce domaine.

En attendant, certaines entreprises comme Lesieur se sont intéressées à cette problématique et ont produit une huile d'olive qui colle parfaitement aux attentes du marché en ce qui concerne le goût, l'odeur et la texture. Fruit d'une étude marketing très poussée menée auprès d'un échantillon représentatif issu de toutes les catégories sociales, l'huile d'olive Al Horra (pure) est une véritable réussite. Cette marque c'est un le goût de l'huile d'olive du bled sans les risques inhérents à l'huile en vrac du bled. Pour les amateurs de l'extra vierge, Lesieur a mis

sur le marché « Jawhara » disponible en bouteilles en verre d'un demi-litre.

Le Maroc ambitionne de devenir un gros exportateur d'huile d'olive. « Atteindre cet objectif du Plan Maroc Vert passe par la construction de marques marocaines en extra vierges qui sont les plus prisées sur le marché international », explique Samir Oudghiri, directeur général de Lesieur-Cristal. Même point de vue développé par Tarik Sijikmassi, président du directoire du Crédit Agricole, à l'occasion de la 3ème édition du forum de l'investissement oléicole qui a eu lieu jeudi 11 avril. « La labellisation est le seul moyen, a-t-il souligné, de sécuriser la production oléicole nationale ».

C'est ce label qualité qui reste à élaborer et à faire connaître qui permettra à l'huile d'olive nationale d'être connue et reconnue au même titre que l'espagnole et l'italienne surtout que la concurrence en matière oléicole est devenue très rude. En effet, l'olivier n'est plus l'apanage du pourtour méditerranéen, de nouveaux pays s'intéressent à cette culture.

Pour le moment, le Royaume, qui consomme entre 70 et 80.000 tonnes dont 12.000 à 14.000 tonnes en bouteille, exporte de l'huile d'olive mais essentiellement en lampante, courante et raffinée. Pour le produit haut de gamme, la machine n'est pas encore bien huilée. ■

Ahmed Zoubair

L'huile d'olive marocaine : Trop acide

Au niveau de la qualité des huiles produites, elles sont essentiellement de qualité « lampante », impropre à la consommation selon les normes nationales et internationales. Parfois, elles présentent des caractéristiques analytiques permettant de les classer dans la catégorie « extra » mais souffrent de défauts organoleptiques, ce qui les déclassent de nouveau dans la catégorie « lampante ».

La consommation des huiles des maâsras constitue de nos jours un régime de base dans beaucoup de régions rurales du pays. Dans ces régions et à tort, les huiles âgées et très acides sont considérées comme étant de bonne qualité. L'acidité élevée de ces huiles est le résultat d'une oxydation poussée qui se traduit par un rancissement de ces huiles.

Ce phénomène d'oxydation est le résultat de :

- la dégradation des acides gras insaturés (acides oléique et linoléique qui représentent environ 90% de la composition des huiles).
- la production de composés secondaires d'oxydation dont certains ont été prouvés nuisibles à la santé (aldéhyde, cétones, acides, radicaux libres, hydroperoxydes).

Sur le plan économique, les huiles d'olive « lampantes » sont considérées impropres à la consommation en l'état et doivent être absolument raffinées pour être ensuite incorporées à des huiles d'olive de qualité « courante ».

Sur le plan nutritionnel, une altération poussée des huiles d'olive se traduit par des pertes qualitatives, particulièrement en acide gras essentiel (acide linoléique), en provitamine E (alpha-tocophérol) et en β-carotène, et des modifications de la valeur organoleptique de l'huile.

Aussi, les huiles d'olives doivent être exemptes de contaminants toxiques, essentiellement les produits d'oxydation, les mycotoxines, les résidus de pesticides et les résidus métalliques (...)

Extrait de l'enquête « Qualité des huiles d'olive au Maroc »
du Prof. Hammadi CHIMI
Département des Sciences Alimentaires et Nutritionnelles
Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II

Qu'est ce que l'huile d'olive ?

La première définition qui vient à l'esprit est « l'huile d'olive est un pur jus de fruit ». En effet, c'est une des rares, sinon la seule huile qui ne soit pas obtenue par raffinage mais seulement par des procédés mécaniques.

Cette façon de l'obtenir garantit que toutes les vitamines et les substances définissant le goût et qui étaient présentes dans le fruit, se retrouveront intactes dans l'huile.

C'est dans les cellules de la pulpe du fruit, le mésocarpe, que sont stockées les gouttes de graisses qui formeront l'huile d'olive. Ce phénomène se produit pendant la « lipogénèse » qui dure de la fin août jusqu'à la véraison.



LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

LEADER ET ENGAGÉE DEPUIS PRÈS DE 80 ANS

Entreprise visionnaire aux normes internationales, Les Eaux Minérales d'Oulmès est une société citoyenne profondément engagée dans la société marocaine. Ses actions sociales, sa politique de protection de l'environnement et ses partenariats auprès d'événements sportifs et culturels font des Eaux Minérales d'Oulmès une entreprise moteur du développement durable et social du Royaume, résolument tournée vers l'avenir et fière de ses racines marocaines.

Les Eaux Minérales d'Oulmès est un acteur majeur du paysage économique national, certifiée ISO 9001 version 2008, ISO 22000 version 2005 et ISO 14001 version 2004.



www.leseauxmineralesdoulmes.ma

La filière prend le taureau par les cornes

Si l'amont de la filière a connu une mise à niveau remarquable grâce au volontarisme du ministère de l'Agriculture, tel n'est pas le cas de l'aval qui reste prisonnier de textes archaïques.

Sous l'impulsion du ministère de l'Agriculture, le secteur national des viandes rouges a connu une belle évolution au cours de ces dernières années. C'est surtout l'amont de la filière qui s'est modernisé de manière remarquable grâce à une batterie de mesures incitatives apportées par le Plan Maroc Vert (amélioration des races et de la production, soutien aux organisations professionnelles pour l'encadrement des producteurs, soutien aux projets intégrés de production des viandes). Ce qui représente un motif de fierté. Mais l'aval, lui, reste à la traîne, se distinguant par son insalubrité et ses méthodes archaïques qui ont la peau dure. En cause notamment, la gestion des abattoirs et la commercialisation des viandes régis par des textes réglementaires datant de plus de 60 ans.

Abattoirs

Ces textes prévoient des périmètres de protection de la commercialisation des viandes issues d'abattoirs agréés et lient la circulation des viandes entre régions à des conditions très contraignantes. Ce qui ne favorise nullement concurrence et réduit de ce fait la qualité des viandes mises sur le marché. La refonte de cette vieille législation pour sa mise en conformité avec les enjeux d'un contexte nouveau, le dépar-



Une filière encore plombée par des archaïsmes

tement de l'Agriculture en fait son cheval de bataille pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du Plan Maroc Vert. D'où la tenue de plusieurs réunions avec le ministère de l'Intérieur pour la mise à jour de la réglementation régissant la gestion des abattoirs et la circulation des viandes.

Les choses n'ont pas encore changé à ce niveau-là. Dès qu'elle sort de sa ferme moderne, la bête suit un parcours où la moindre règle d'hygiène et de propreté est absente. D'abord, le souk à bétail dans les campagnes, simples terrains vagues poussiéreux, fait figure d'un lieu de maltraitance des animaux d'abattage. Ensuite, la

bête vendue est ensuite vers ce qui tient lieu d'abattoir. En fait, une véritable tuerie où elle est égorgée sauvagement dans des conditions d'insalubrité ahurissantes. C'est la même atmosphère qui, à quelques exceptions près, règne dans nombre d'abattoirs urbains (voir encadré). Enfin, le transport des carcasses n'est pas plus moderne, il est même archaïque, les carcasses portées sur le dos par les préposés au convoyage vers les boucheries qui sont, elles, une autre histoire.

C'est cette chaîne-là qui a besoin d'une mise à niveau profonde qui continue à buter sur une foule de résistances. En cause le ministère de l'Intérieur qui garde toujours la haute main sur les abattoirs et le transport des viandes par le biais des communes qui refusent de céder au secteur privé les prérogatives qui leur ont été conférées par la charte communale. Les collectivités locales font de la résistance car cette activité leur génère des recettes sous forme de droits et taxes. Mais ce n'est pas une raison pour faire perdurer un blocage qui hypothèque l'avenir de toute une filière qui pèse lourd dans la balance agricole et économique

(voir encadré).

Le ministre de l'Intérieur Mohand Laenser sensibilisé à cette problématique par son collègue de l'Agriculture Aziz Akhannouch a affiché sa volonté de faire sauter les verrous et d'accompagner la réforme. Avec Laenser, le processus risque d'être lent.

Les opérateurs du secteur, qui réclament des mesures rapides, doivent prendre leur mal en patience avant que le ministère de l'Intérieur ne décide de donner les abattoirs en gestion déléguée.

Le Maroc compte quelque 180 abattoirs municipaux contre 700 tueries rurales. À Casablanca qui abrite le plus grand des abattoirs du pays, l'abattage clandestin continue à fournir près du tiers des besoins de la métropole en viande rouge. C'est dire le chemin qui reste à parcourir pour moderniser la filière dans son ensemble et assurer la sécurité sanitaire de toute la chaîne. ■

Jamil Manar

Un exemple à suivre

Le premier abattoir privé moderne au Maroc a été inauguré, en 2011 à Sidi Slimane Moul Kifane dans la banlieue de Meknès par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch. Le promoteur de ce projet n'est autre que la société Ranch Adarouch qui appartient à Othman Benjelloun. Coût de l'investissement : Quelque 90 millions de DH.

Cet abattoir, qui comporte une unité d'engraissement une salle de découpe, s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des projets retenus dans le cadre du «plan Maroc Vert», et en application des clauses du contrat-programme conclu entre le gouvernement et la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges en avril 2009.

Cet abattoir constitue une nouvelle génération de projets d'agrégation comprenant une unité d'engraissement d'une capacité de 7.000 têtes de bovins dont 2.500 proviennent des éleveurs agrégés, 5.000 têtes d'ovins, un abattoir privé et une salle de découpe.

Les indicateurs clefs de la filière (2011)

- Nombre d'éleveurs (de bovins, ovins et caprins) : 1.100 000
- Effectifs de cheptel producteur de viandes rouges : 25,8 millions de têtes ; dont 2,8 millions têtes de bovins, 17,5 millions d'ovins et 5,5 millions de caprins
- Production de viandes : 439 milles tonnes
- chiffre d'affaires annuel : 22 milliards de DH/an
- Emploi : 1.8 millions de journées de travail à temps plein
- Infrastructure d'abattage : 179 abattoirs municipaux et 674 tueries rurales dans lesquels sont contrôlées annuellement 200.000 tonnes de viandes soit 52% de la production totale.



Le Groupe Cosumar, acteur engagé pour le développement de la filière sucrière, s'investit pour sa consolidation et pour l'amélioration continue de ses performances. En assumant pleinement son rôle d'agrégateur, Cosumar s'implique auprès de ses partenaires agricoles et met en oeuvre tous les moyens nécessaires pour respecter, défendre, et promouvoir les principes de la responsabilité sociale et du développement durable. Le Groupe contribue au quotidien à créer de la richesse et de la valeur dans son activité et son environnement socio-économique régional.

Depuis 2009, le Groupe Cosumar est régulièrement reconnu pour son implication et ses efforts dans la mise en oeuvre de ses programmes d'actions dans la RSE. Ainsi, la FAO a distingué le Groupe comme modèle d'agrégateur à l'échelle nationale et toutes les filiales ont été labellisées RSE par la CGEM. En 2011, le trophée Top Performer RSE décerné par VIGEO, a été remis à Cosumar. En novembre 2012, le Groupe a obtenu le Prix du « Pionniers de la RSE et de l'Economie Verte en Afrique » et le Maroc, représenté par Cosumar, a été élu Président du réseau des acteurs de la RSE et du Développement Durable pour l'Afrique.



Le fabuleux destin de Tahar Bimezzagh

D'un procédé artisanal de fabrication de la charcuterie, il est passé à un mode industriel et moderne. La marque Koutoubia c'est lui. Récit d'une belle success story.

C'est une belle success story à la marocaine que celle de la marque Koutoubia. Le hasard a bien fait les choses pour le patron de l'entreprise Tahar Bimezzagh. Mais pas seulement. À côté d'un heureux concours de circonstance, il y a aussi et surtout le flair, le savoir-faire et la persévérance.

Tel est Tahar Bimezzagh. Il n'est pas sorti des grandes écoles de commerce ou de management de Paris ou de Londres. C'est un autodidacte qui s'est forgé sur les bancs de l'école de la vie et du terrain. Issue de la famille Agourram, des charcutiers de père en fils, ce self made man, natif de Taфраout en 1969, rejoindra son père, dès l'âge de 12 ans, derrière le comptoir des boucheries-charcuteries familiales au quartier Benjdia à Casablanca. Mais le jeune Tahar aura un autre destin plus flamboyant.

Dans les années 80, un MRE revient au pays et lance en 1985 à Mohammedia la marque Koutoubia. Fort de son expérience en matière de charcuterie acquise en France, Mohamed Belghiti Khennoussi s'associe à un Français auquel il confie les rênes de l'entreprise. Confrontée dès son lancement à la fois à des problèmes de commercialisation et au phénomène de la contrebande, l'affaire aura du mal à décoller.

C'est à ce moment-là qu'entre en scène Tahar Bimezzagh qui reprend le projet en difficulté dans le cadre d'une association avec son fondateur. Une belle opportunité qui lui permettra de passer du procédé artisanal au mode industriel. Un beau challenge pour le jeune Tahar dont le tempérament de fonceur n'a d'égal que son infatigabilité au travail. La deuxième vie de Koutoubia démarre en 1993 avec la création d'un abattoir de dindes qui traite 1.200 pièces par heure. Le début sera très difficile, les deux partenaires mangeront



Tahar Bimezzagh, un self made man audacieux et travailleur.

de la vache enragée. L'entreprise a du mal à écouler sa production, la mévente est considérable à cause de la concurrence féroce et déloyale des produits de contrebande. Mais ce serait sans compter avec la détermination de Tahar de faire de Koutoubia un fleuron de l'agro-alimentaire. Entre-temps, un autre heureux concours de circonstance sonnera le glas de la mortadelle en contrebande et ouvrira du coup un grand boulevard devant Koutoubia et ses produits. Il s'agit de la fameuse campagne d'assainissement de 1995 qui a porté un coup assez dur à l'informel et ses circuits parallèles. Une troisième vie, plus prometteuse, s'ouvre alors pour l'entreprise. La charcuterie de la contrebande perd beaucoup du terrain, ce qui a permis à Koutoubia de réaliser la percée que Tahar Bimezzagh et son associé attendaient depuis longtemps.

Capital humain

L'avènement des grandes surfaces permettra à Koutoubia de se faire une place dans les rayons des supermarchés et autres supérettes. Le jambon de dinde ou de viande Koutoubia devient incontournable. Impossible pour le consommateur de ne pas mettre du Koutoubia dans son panier. Les intoxications liées à la mortadelle d'origine non contrôlée qui défrayaient régulièrement la chronique ont mis à mal le business des unités très peu structurées. Tout bénéf pour Koutoubia qui investira dans la modernisation de son outil de transformation et dans l'épanouissement de son capital humain. L'entreprise, qui fera de la qualité son credo, écoule sous le label

Koutoubia plus de soixante produits différents issus de la volaille et de la viande rouge. Aujourd'hui, Koutoubia emploie plus de 2300 personnes, pèse un chiffre d'affaires de 2 milliards de DH. Un géant du secteur de la charcuterie est né. 100% marocain, il se taille quelque 75% des parts de marché, ce qui équivaut à quelque 8 millions de tonnes par an.

Koutoubia n'est pas resté cantonné au Maroc, le groupe s'est tourné vers l'export. C'est ainsi qu'une bonne partie de sa production est écoulee notamment en Afrique (Sénégal, Bénin, Congo et guinée), au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Qatar, Syrie, Irak et Jordanie). Les produits Koutoubia ont également conquis le marché européen où la communauté marocaine et arabe, rite religieux oblige, recherche une charcuterie estampillée halal.

Tahar Bimezzagh a su se diversifier puisqu'il a lancé dans plusieurs villes du Maroc une série de boucheries modernes où sont exposés les produits maison et les mille et un délices de la boucherie classique élaborés et agrémentés à la manière Tahar.

Ceux qui connaissent Tahar Bimezzagh apprécient sa modestie et sa bonhomie. Resté égal à lui-même, il continue de travailler comme avant sinon plus. « Je ne suis pas du genre à s'endormir sur ses lauriers, je dois constamment être à l'écoute du marché pour anticiper ses besoins », explique-t-il. Sacré Tahar ! ■

Jamil Manar

Tahar le mécène

Au rayon « responsabilité sociale de l'entreprise », le groupe Koutoubia s'est distingué en lançant le 29 septembre 2012 à Mohammedia la Fondation Tahar. Selon son promoteur qui s'investit en personne dans les actions sociales, la Fondation se fixe comme objectif la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme, l'aide aux personnes démunies en améliorant leur situation économique, sociale et sanitaire. La Fondation qui revendique une action quasi territoriale en matière de bienfaisance et de solidarité initie aussi des opérations à caractère humanitaire. Le champion national de la charcuterie Halal se veut une entreprise citoyenne en phase avec la dynamique de développement social et durable que connaît le Maroc.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

COMMERCE AGRICOLE, RÉUSSIR L'OUVERTURE.



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE AU MAROC

Meknès du 24 au 28 avril 2013



L'agriculture, notre richesse

C'est autour du thème du "Commerce Agricole" que le Salon International de l'Agriculture au Maroc, fort du succès de ses précédentes éditions, réunit des professionnels, nationaux et internationaux, de toutes les filières agricoles. L'occasion de s'y informer, rencontrer des experts et s'enrichir de pratiques innovantes.

Partenaires Publics



Partenaires Officiels



Sponsors Gold



CAM : Le partenaire du monde rural

Lancé en 2008, le Plan Maroc Vert (PMV) aura été pour le Crédit agricole du Maroc (CAM) une excellente plateforme de travail qui lui a donné une meilleure visibilité aussi bien sectorielle que territoriale.

Dès le début, la banque, sous la houlette de son président Tarik Sijilmassi, s'est investi dans la mise en œuvre du PMV en mobilisant une enveloppe de 20 milliards de DH sur 5 ans, répartis selon les 3 systèmes de financements mis en place par le groupe CAM pour accompagner 3 segments d'exploitations agricoles spécifiques : Financement classique pour les exploitations agricoles bancables ; Tamwil El Fellah pour les exploitations agricoles exclues de tout système de financement et le Microcrédit pour les très petites entreprises agricoles par le biais de Fondation ARDI.

Ainsi, le groupe CAM accompagne les projets identifiés dans le cadre du Plan Maroc Vert qu'ils relèvent du pilier I (financement à travers le Crédit Agricole du Maroc) ou du pilier II financement à travers Tamwil El Fellah ou la Fondation ARDI. Il accompagne également un ensemble de projets structurants du secteur agricole comme les projets du partenariat public-privé, le projet El Guerlane, le projet Moulouya, etc...

L'action du CAM a récolté de bons résultats dans la mesure où les objectifs intermédiaires fixés par années ont été atteints, voire dépassés dans certains cas.

Mais au-delà de l'aspect purement financier de l'intervention de la banque verte, la stratégie du CAM a ceci de particulier qu'elle met l'agriculteur et le monde rural au centre de sa démarche et s'articule autour de trois principaux axes, à savoir l'accompagnement des actions de l'Etat, la bancarisation du monde agricole et rural ainsi que le soutien



Tarik Sijilmassi,
un homme
proche des
agriculteurs

à la formation et le développement durable. L'objectif étant de servir et d'intégrer dans les circuits de financement le plus grand nombre d'agriculteurs, d'augmenter les volumes de crédits alloués au secteur agricole et d'accompagner les ruraux dans leur développement social et économique. Par cela, le CAM contribuera à l'essor de l'agriculture nationale, à l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes qui en vivent et à l'attractivité des espaces ruraux maro-

cains.

CAM a également entrepris un ensemble d'actions à destination du milieu rural dans l'objectif de soutenir les agriculteurs et les ruraux surtout les plus petits d'entre eux et de contribuer à faire des zones rurales des espaces de vie. Il y a lieu de citer l'accompagnement de l'Etat dans la gestion du Fonds de développement agricole, la participation à la mise en œuvre de l'assurance agricole, l'engagement dans le développement des

échanges professionnels, la mise à disposition d'une information agricole et agro-alimentaire de qualité, la promotion des activités éco-rurales et écologiques et la recherche de l'efficacité énergétique dans les exploitations agricoles.

Depuis sa création en 1961, le Crédit Agricole est le partenaire naturel et historique du monde agricole et rural. Par conséquent, une expertise métier y a été développée. Ce qui lui a permis de mettre en place les solutions de financement adaptées aux exploitations agricoles tant pour l'investissement que pour les besoins de fonctionnement. Résultat de cette expertise, l'offre produits est déclinée par filière.

Filière de production : Chaque filière de production dispose de son offre de financement spécifique déclinée en pack et qui intègre toute la chaîne de valeur : Amont agricole, récoltes, stockage, transformation, conditionnement, commercialisation...

Filière transverse : Commune à toutes les filières de production telle que l'irrigation, la mécanisation, la lutte contre le morcellement des exploitations agricoles...

Le monde rural connaît régulièrement des campagnes moyennes ou médiocres auxquelles s'ajoute le phénomène de la saisonnalité des productions. Le crédit agricole a appris à répondre à ses contraintes de telle sorte de permettre à l'agriculteur de maintenir son activité y compris lors de saisons difficiles. Et puis, l'alternance des campagnes agricoles (automne, hiver et printemps) entraîne des besoins spécifiques que la banque, grâce à son expertise et la mobilisation de ses équipes, sait accompagner.

Par ailleurs, la stratégie de proximité avec les agriculteurs permet aujourd'hui au Crédit Agricole de prendre en charge les attentes du secteur agricole et de développer de nouveaux produits en cas de besoin aussi bien pour des cultures, filières ou régions spécifiques. À titre d'exemple, la banque a lancé pour la campagne actuelle une gamme de produits comme le pack Toumour (dattes) pour la filière phoenicicole, l'offre « Eco Taqa » en faveur des exploitations souhaitant réduire leur facture énergétique ou encore des produits spécifiques destinés aux porteurs de projets agricoles ayant suivi une formation agricole.

L'agriculteur étant d'abord un particulier avec des besoins personnels et familiaux, le CAM a engagé une stratégie de bancarisation des travailleurs de la terre en lançant des produits et services bancaires spécifiques baptisés « Hissab El Fellah » : un compte chèque, une carte bancaire, un compte d'épargne, des produits de bancassurance (vie, retraite, santé...) et des produits d'assistance. Avec en prime zéro frais sur les opérations bancaires. ■

Meriem El Yousseoufi

CAM, la touche Sijilmassi

Le CAM est une banque pas comme les autres. En plus de ses activités de banque universelle, elle doit remplir sa mission principale de financement de l'agriculture et tout autre projet s'inscrivant dans le cadre du développement économique et social du monde rural. Cette mission de service public lui impose un devoir de solidarité avec un monde souvent confronté à la sécheresse et autres calamités naturelles. Ce qui l'amène régulièrement à effacer la dette des petits fellahs.

Cette double spécificité se manifeste dans la stratégie de la banque et dans son organisation. En effet, les performances du CAM sur le marché en pleine croissance de la banque de détail lui ont permis de restructurer son organisation d'une manière innovante pour plus d'efficacité. Artisan de cette belle transformation, le président Tarik Sijilmassi qui veille au grain avec ses équipes.

Ainsi, l'architecture adoptée pour assurer la double vocation du CAM consiste à faire coexister deux blocs ayant chacun sa spécificité :

- Un bloc bancaire rentable, agissant dans tous les sec-

teurs d'activité économique, mais privilégiant les financements de la filière agro-alimentaire. Ce bloc basé sur un portefeuille d'activités diversifiées et rentables vise la création d'une valeur optimale.

- Un bloc d'activité lié à la mission de service public, comprenant l'ensemble des entités à vocation de solidarité avec le monde rural. Son objectif est de financer des activités agricoles ou para-agricoles en milieu rural en se basant non pas sur des critères de rentabilité optimale mais plutôt sur des objectifs d'augmentation des revenus des agriculteurs, d'amélioration des conditions de vie des populations, et de création de richesse dans le monde rural.

Ces deux blocs travaillent en synergie à travers un panel d'outils qui permettent d'agir sur l'ensemble des composantes du secteur agricole et donnent un portefeuille d'activités variées, les unes rentables et les autres moins rentables mais tout aussi nécessaires. Cette logique permet ainsi d'apporter une réponse globale, novatrice et efficace aux problèmes de financement du monde rural. ■

La Caravane OCP Fruits & Légumes 2013

Tout près des agriculteurs

L'édition de cette année est dédiée aux fruits et légumes compte tenu du poids de cette activité dans la balance commerciale et son importance dans le tissu agricole national.



Escale de la Caravane OCP Céréales 2012 à Bani-Bataou dans la région de Khouribga

La « Caravane OCP Fruits & Légumes 2013 », lancée à Marrakech le 9 avril dernier, est la traduction sur le terrain de la politique de soutien aux agriculteurs initiée par l'office. Elle vient après celle d'octobre 2012 qui avait été consacrée aux céréales et dont SM le Roi Mohammed VI a donné à Meknès le coup d'envoi. La « Caravane OCP Céréales 2012 », lancée en concomitance avec la Campagne Agricole 2012-2013, illustre si besoin est, le soutien de l'OCP au « Plan Maroc Vert ». Ayant démarré du 4 octobre au 20 novembre 2012, cette opération d'envergure nationale, organisée en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et de certains distributeurs nationaux d'engrais OCP, avait sillonné 12 grandes zones céréalières : Meknès (Boufekrane), Aïn Jemaa, Tlat Bouguedra, Zemamra, Berrechid, Settat, Beni Mellal, Bir Mezoui, Rass Ta-bouda, Rommani et Had Kourt. Cette

caravane, qui est allée à la rencontre de pas moins de 3.000 fellahs, s'appuie sur une démarche volontariste qui privilégie la proximité avec les agriculteurs pour mieux comprendre leurs besoins de telle sorte de leur proposer les produits les plus adaptés à leurs sols. Objectif : Assurer une fertilisation raisonnée dans les petites exploitations agricoles, promouvoir un partage d'expérience et de savoir-faire concernant les nouvelles formules d'engrais et leur adaptabilité au marché local et encourager une meilleure utilisation des données de la Carte de Fertilité.

Modèle

En vue de les aider à mieux comprendre la typologie de leurs sols et à connaître les meilleurs moyens d'améliorer le rendement de leurs cultures céréalières, « La Caravane OCP Céréales 2012 » a mobilisé d'importants moyens humains et matériels et déployé sur le terrain un dispositif didactique com-

plet : Un laboratoire mobile d'analyse de sol et une plateforme informatique abritant la base de données de la carte de fertilité, un village OCP d'une superficie de 2 400 m², une équipe de 20 experts agronomes. La campagne 2013 est dédiée particulièrement à la filière Fruits et Légumes compte tenu de son poids dans la balance des exportations mais aussi dans l'agriculture nationale puisqu'elle fait vivre des centaines de milliers de personnes. Le coup d'envoi de la « Caravane Fruits et Légumes 2013 » qui s'intègre dans un modèle de partenariat public privé, à travers des « contrats package » liant le Groupe OCP et les distributeurs d'engrais sur le marché local, a été donné, quant à lui, le 9 avril dernier à partir du village de Ouled Hassoun dans la région de Marrakech Tensift El Haouz. À rappeler que le groupe OCP et la société marocaine Fertitech ont signé en mars 2011 un nouveau contrat-package OCP, qui concerne une nouvelle offre commer-

cial pour la distribution des engrais sur le marché national. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la dynamisation du secteur de la distribution des engrais au Maroc et s'articule autour de trois grandes orientations : La contribution à l'amélioration de la productivité agricole nationale ; le développement du marché national des engrais ; l'approvisionnement en engrais adaptés. Ces orientations s'appuyant sur un postulat internationalement reconnu, qui démontre « qu'une meilleure gestion de la distribution des engrais représente un atout pour les distributeurs et pour les agriculteurs ».

Par cette Caravane, l'OCP entend « sensibiliser et former les petits agriculteurs sur l'importance d'une fertilisation responsable et l'utilisation rationnelle des engrais ainsi que la formation sur les bonnes pratiques à même d'améliorer significativement les rendements et la productivité et d'augmenter leurs revenus ». En plus de Marrakech, la Cara-

vane qui a parcouru des villes comme Agadir, Guelmim et Laâyoune avant d'arriver à Meknès le jour de l'ouverture de la 8e édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM). Le road-show, organisée en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime ainsi que les principaux distributeurs d'engrais OCP, touchera quelque 1 200 paysans, mobilisera 25 experts agronomes. Vulgarisation oblige, quatre films didactiques portant sur les techniques agricoles ont été projetés lors de cet événement. À chaque étape, un lot de terre est pris en charge par l'OCP jusqu'à la phase de la récolte, tandis que 12 tonnes d'engrais NPK sont offerts aux agriculteurs gagnants dans une tombola.

Dans le cadre de cette Caravane, les distributeurs s'engagent à réaliser des actions de développement de l'agriculture nationale notamment par la formation des petits agriculteurs et le développement des nouvelles solutions fertilisantes. En retour, le groupe OCP s'engage sur la livraison du volume nécessaire d'engrais et la Fondation OCP, de son côté, sur une prime de performance. Ainsi, les distributeurs deviennent-ils des acteurs à part entière résolument engagés dans le développement de l'agriculture nationale.

Engrais

Par ailleurs, le groupe OCP, la Fondation OCP, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et ses structures régionales ainsi que les distributeurs locaux d'engrais OCP et les professionnels du secteur agricole apporteront des informations et recommandations au niveau des stands qui leur sont dédiés au sein de l'espace « Caravane ». Les agriculteurs pourront bénéficier des prestations du laboratoire mobile d'analyse des sols. Ce dispositif offre aux agriculteurs la possibilité d'effectuer l'analyse de leurs sols et de s'informer autour des principales caractéristiques de leurs terres via la « Carte de Fertilité des sols marocains ».

Cette opération de proximité permet aux experts-agronomes lors de chaque

étape de dispenser des prestations pédagogiques en vue de vulgariser l'usage de la « Carte de fertilité ». Autrement dit, l'adoption des techniques agronomiques performantes tout en mettant en valeur l'apport de l'utilisation raisonnée des engrais et des éléments nutritifs, y compris les nouvelles formules adaptées aux sols et aux cultures maraîchères marocaines. Le but étant de permettre aux petits agriculteurs d'améliorer significativement les rendements de leurs cultures et d'augmenter leurs revenus.

Le projet phare de « Carte de fertilité

nationale » dont la province de Meknès est le site pilote constitue une contribution majeure et originale d'OCP au développement de l'agriculture. Dans ce sens que l'évaluation de la fertilité des sols et leurs besoins en fertilisants permet d'améliorer les rendements par une utilisation plus précise et efficace des engrais. Le projet de « Carte de fertilité des sols cultivés au Maroc » qui s'insère dans la stratégie agricole nationale « Plan Maroc Vert » est réalisé dans le cadre d'une convention de recherche et développement signée, en juin 2007, entre le ministère de l'Agriculture et de

la Pêche Maritime (MAPM) et le groupe OCP. Objectif : La connaissance de la fertilité des sols cultivés du Maroc (8.7 millions d'hectares) en vue d'une fertilisation raisonnée des cultures.

Sécurité alimentaire

Toute la surface agricole dite « utile » et qui couvre approximativement 8.7 millions d'hectares (Mha) sera couverte par cette cartographie. Elle sera réalisée en trois tranches : Tranche I : les zones d'agriculture pluviale (bour) dont les sols sont cartographiés, d'une superficie d'environ 6 Mha ; Tranche II : les zones bour où les sols ne sont pas encore cartographiés, d'une superficie de 1.9 Mha et Tranche III : les périmètres irrigués en grande hydraulique, d'une superficie de 0.8 Mha.

S'agissant de la fertilité des sols, le groupe phosphatier n'oublie pas l'Afrique où l'activité agricole est le levier essentiel du développement humain. À cet égard, l'office se veut un acteur du développement de la coopération Sud-Sud en matière de sécurité alimentaire. Et pour y contribuer sur le continent africain, comme l'a annoncé le Groupe à la mi-avril 2012 lors de la troisième édition de la conférence « Fertilizer market bulletin Africa 2012 » à Agadir, une carte de la fertilité des sols d'Afrique subsaharienne est en cours de réalisation. ■

Meriem El Yousseoufi



Innovation Fund, R&D, RSE, fers de lance de l'OCP

OCP Innovation Fund For Agriculture est un Fonds d'investissement qui vise à soutenir et parrainer les projets innovants dans le domaine de l'agriculture et de l'agro-industrie, contribuant ainsi au développement durable de l'agriculture nationale. Il vise à soutenir l'émergence de structures innovantes et récompenser celles et ceux qui vont par leur créativité améliorer la vie des agriculteurs et par conséquent développer le tissu économique marocain. Un incubateur et une cellule d'experts pour accompagner des projets porteurs. La procédure de dépôt du dossier ainsi que l'ensemble des informations nécessaires sont détaillés dans les documents à télécharger sur le site internet du groupe OCP (ocpgroup.ma)

Une R&D pourvue d'un budget de 360 millions de DH en 2010 qui a plus que doublé depuis 2009. Aujourd'hui, 150 chercheurs, ingénieurs et techniciens contribuent à cette activité transverse s'articulant autour de plusieurs axes : Conception de nouveaux produits, augmentation des capacités, réduction des coûts, préservation de l'environnement, utilisation

optimale des ressources rares. Lancée en 2007, la Fondation OCP est reconnue d'utilité publique en 2012. Cette structure est la cheville ouvrière de sa politique Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)

Couvrant tout le territoire marocain avec un périmètre d'action sur les plans national et international, elle mobilise 45 employés et bénéficie à 250 000 personnes. Son credo : Gérer des programmes d'actions citoyennes et d'intérêt général, orientés vers le développement humain dont notamment : La promotion de l'éducation pour tous, la réduction de la pauvreté, l'accès à la santé, l'amélioration de l'employabilité des jeunes, le développement agricole et l'action socioculturelle et la conservation du patrimoine national. Les programmes de la Fondation OCP sont encadrés par les antennes locales qui assurent la coordination et le suivi des projets aux niveaux régional et communal. Ces antennes sont installées à Benguerir, Casablanca, El Jadida, Khouribga, Laâyoune, Safi et Youssoufia. ■

Pikarome

La magie des arômes



**Audacieuse, Malicieuse et Délicieuse,
C'est la nouvelle gamme Moutarde, Ketchup et Mayonnaise de Pikarome !**

Avec sa nouvelle esthétique souple toute en rondeurs, elle ne manquera pas de vous faciliter la vie !

Tête en bas, elle est pratique et dotée d'une opercule de sécurité et d'une valve anti-goutte qui permet un meilleur dosage et une préservation maximale de l'aliment .

Côté gustatif, les nouvelles recettes Ketchup et Mayonnaise sauront éveiller et combler vos papilles !

«Il faut réhabiliter notre patrimoine oisien»

L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (Azdoa), dirigée par Dr Bachir Saoud, agit sur le terrain pour la protection de cette richesse nationale qu'est le palmier dattier.

En quoi consiste la mission de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ?

L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (Andzoa) est un établissement public de mission de développement intégré, global et durable d'un territoire qui couvre près de 40 % de la superficie nationale. En effet, la loi de sa création lui a conféré la mission d'élaborer, en coordination avec plusieurs acteurs un programme global de développement des zones de son intervention, d'assurer son exécution, le suivi de sa réalisation et son évaluation, et ce dans le cadre d'un développement durable aux niveaux économique, social, culturel, environnemental et humain conformément aux orientations et stratégies décidées. Les champs d'intervention de l'Andzoa englobent les oasis au Sud du Haut Atlas ainsi que les aires de l'arganier. Il s'agit d'un vaste territoire confronté à des menaces naturelles, notamment de désertification, mais offre également des atouts qui en font des terroirs spécifiques en termes de potentiel de développement en matière agricole, touristique mais aussi culturel, artisanal et minier.

La mission de l'ANDZOA porte sur la valorisation de ces atouts à travers des programmes concertés et participatifs au bénéfice des populations locales dont il s'agit d'améliorer le niveau du développement.

Comment se déploie l'action de l'Agence sur le terrain ?

Sur un plan organisationnel, l'ANDZOA se veut une structure de proximité. C'est pour cette raison que son siège a été installé à Erfoud avec une direction à Agadir pour le développement des zones de l'arganier et des représentations délocalisées dans les provinces, en l'occurrence à Figuig, Ouarzazate, Zagora, Essaouira et Guelmim. Une telle organisation lui permet une présence effective sur le terrain afin d'être en contact avec l'ensemble des acteurs de son champ d'action constitué de 16 provinces de cinq régions.

Sur le plan de l'approche, l'ANDZOA a initié depuis sa création un processus de concertation avec ses partenaires, dans le cadre d'une démarche participative et de proximité en impliquant les différents acteurs et opérateurs régionaux, provinciaux et locaux. Ce processus a débouché sur l'élaboration de portefeuilles de projets de développement concertés constituant trois principaux axes d'intervention :

D'un côté, il y a la mise en œuvre de quatre contrat-programmes qui ont été signés entre le gouvernement et les organisations professionnelles des filières de production des dattes, de l'argane, du safran et de la rose à parfum.

De l'autre, il y a l'élaboration et la conduite de projets socio-économiques dans un cadre partenarial avec les parties concernées. Ces projets, destinés principalement aux zones frontalières et aux communes pauvres en ressources, viennent compléter les différentes actions menées au niveau de divers filières ou pour lever une contrainte à la réalisation des objectifs d'un projet. Et puis, le troisième axe concerne le développement territorial rural intégré à travers l'élaboration d'une vision et un plan d'actions concertés au niveau d'un bassin présentant des caractéristiques d'homogénéité et de complémentarité en termes de données économiques, sociales, culturelles, naturelles et environnementales. Des zones de dynamisation rurale sont ainsi délimitées avec des



Dr Bachir Saoud,
un expert reconnu
et estimé.

programmes de développement intégré de terroirs couvrant les différents secteurs d'infrastructures de base, de production, de services, de culture et de socio-économie.

Les oasis marocaines du Sud sont-elles menacées ? Et en quoi consiste le travail de leur réhabilitation ?

Les éléments de diagnostic des zones oasiennes montrent qu'effectivement les oasis sont confrontées à des menaces de différents ordres : Naturels, anthropiques et socio-économiques. De par leur positionnement géographique se situant dans un étage bioclimatique présaharien, les oasis forment un front de lutte contre l'avancement de la désertification. Outre les températures extrêmes de froid et de chaleur, les conditions hydriques y sont très limitées et sporadiques. Les sols, déjà pauvres, sont menacés par des facteurs d'érosion, de salinisation, de dégradation et d'ensablement. Le palmier dattier qui y constitue l'ossature de l'agriculture est également confronté à la maladie du bayoud. La pression démographique et le changement des modes d'habitation et de vie constituent un autre facteur qui compromet l'existence et l'harmonie des oasis, jadis préservées par les populations qui ne pratiquaient aucune construction sur des parcelles agricoles qui représentaient généralement leur unique source de revenus. Mais avec le temps, cette ressource a commencé à être supplantée par d'autres sources de revenus provenant notamment de l'émigration et d'autres activités commerciales ou touristiques. L'avènement du Plan Maroc Vert, qui a repositionné l'agriculture comme vecteur de développement, a consacré le rôle du palmier dattier dans la préservation et le développement des oasis. C'est dans ce sens qu'un contrat-programme portant sur la filière dattière a été signé, en avril 2010, entre le gouvernement et les organisations professionnelles concernées.

Les populations vivant dans les régions oasiennes tirent-elles un revenu à la mesure de leurs efforts dans la culture du palmier dattier ?

Le palmier dattier contribue à hauteur de 20 à 60% dans la formation du revenu agricole pour plus de 1,4 million d'habitants et procure, en plus de la datte, divers matériaux destinés à l'artisanat, à la construction ou à la production d'énergie. Comme nous l'avons déjà signalé, ces revenus

ont reculé au profit des transferts de l'émigration et d'activités commerciales nouvelles, d'autant plus que le niveau de production des dattes, leur qualité et leur traitement après récolte ne permettant pas d'avoir une valeur ajoutée appréciable. Le contrat-programme mis en œuvre vise justement de corriger ces anomalies avec comme objectif de faire du palmier dattier une source de revenu relativement importante pour les oasiens.

Combien peut rapporter un hectare de palmier à son propriétaire ?

En fonction des variétés des dattes cultivées dans le cadre du Plan Maroc Vert, un hectare de palmier en pleine production peut générer un bénéfice net de 100 000 à 200 000 Dh par an. De même, le dispositif de valorisation de la production qui est en train d'être mis en place, permettrait de récupérer la quasi-totalité de la valeur ajoutée générée par la filière. Sans oublier la création de postes d'emplois permanents et saisonniers nécessaires à la conduite des projets phoencicoles ainsi qu'à la mise en place de micro-entreprises accompagnant le développement de la filière (travaux aux champs, aux unités de conditionnement des dattes, services divers associés). Les populations oasiennes ont pris conscience de l'apport du contrat-programme et le palmier dattier, redevenu rentable, a du coup repris sa place économique dans les zones oasiennes.

Le palmier dattier est menacé par la maladie du Bayoud et le phénomène du trafic dont fait l'objet ces arbres. L'agence a-t-elle mis au point une stratégie pour lutter contre ces deux maux ?

Il est effectivement connu que la maladie du palmier dite Bayoud constitue un danger pour cet arbre et a été à l'origine de la disparition d'environ 10 millions de pieds depuis son apparition au début du siècle dernier. Ce mal s'attaque également aux variétés de haute qualité commerciale. Au Maroc, nous disposons par ailleurs d'une certaine diversité génétique et plus de 450 variétés ont été recensées dans les différentes palmeraies du pays. Cette diversité a été prise en considération par l'Institut national de la recherche agronomique dans la recherche de variétés résistantes à cette maladie. Les résultats atteints sont très concluants et des variétés ont été sélectionnées pour leur résistance et leur intérêt commercial dont notamment la variété Najda largement plantée dans le cadre du contrat-programme. Les années de sécheresse ont poussé certains agriculteurs à répondre à une demande en palmiers adultes utilisés en ornement au nord des Atlas. Certes, ce trafic peut présenter un risque de décimation des palmeraies s'il était à grande échelle. Ce qui n'est pas le cas. Et puis, les agriculteurs ne vendaient que des pieds dits Khalts dont le fruit est sans valeur commerciale. En vue de protéger les palmeraies et assurer leur développement durable, une loi a été promulguée en 2007 (la loi 01-06). Conformément aux missions dont elle a été investie, l'agence encourage la recherche scientifique relative à la protection et au développement du palmier dattier tout en veillant à la mise en place d'un système de prévision des risques liés notamment aux changements climatiques et leur impact sur ces zones et leur environnement. ■

*Propos recueillis
par Saliha Toumi*



Un pôle de nouvelle génération
au service de la croissance
agricole régionale

**Valoriser vos activités agro-industrielles,
c'est notre culture.**

Offre de terrains industriels à Meknès

- Un emplacement stratégique
- Une offre de valeur intégrée
- Une infrastructure de standing international
- Des équipements d'accompagnement
- Des services de proximité personnalisés

Agropolis représente le 1^{er} pôle de compétitivité au Maroc dédié à l'agro-industrie. Situé à Meknès, il bénéficie d'une localisation stratégique, sur l'axe autoroutier Rabat Fès, à proximité de l'aéroport de Fès et des organismes de R&D et de formation. S'appuyant sur un concept novateur, Agropolis est la plateforme régionale de référence pour le regroupement, la commercialisation, la transformation et la distribution de produits agricoles. Ce parc représente une véritable opportunité d'investissement pour les opérateurs du secteur agro-industriel, grâce à son offre de valeur intégrée et aux synergies développées avec le monde de la recherche et du savoir. Il offre par ailleurs des services diversifiés aux entreprises qui s'y installent : guichet unique, plateaux bureaux, restauration, etc.

Améliorez votre compétitivité grâce aux avantages offerts par Agropolis !



0537 57 66 78
info@medz.ma • www.medz.ma



Filiale de CDG Développement

Les produits du terroir à l'assaut des marchés

Aider les producteurs à valoriser leurs produits du terroir pour qu'ils soient adaptés aux attentes du consommateur, la stratégie du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime commence à porter ses fruits.

Safran de Taliouine, clémentines de Berkane, viande de Beni Guil, huile d'argan d'Essaouira, amandes de Tafraout, miel d'Azilal ou d'Imouzzer des Ida Outanane, rose de Kelaat Mgouna, menthe fraîche de Tiznit, dattes de Figuig etc.

Ces produits et bien d'autres sont une vraie richesse qui confère au terroir marocain un label d'originalité et de diversité exceptionnel. Ils représentent un véritable marché promis à un développement formidable et inédit, tant en interne qu'à l'extérieur si l'on en juge par l'enthousiasme montré par les opérateurs de cette filière à s'organiser et à moderniser leurs outils de production.

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime a réservé une place et un traitement de choix aux produits du terroir dans sa nouvelle stratégie de développement agricole qu'est le Plan Maroc Vert, lancé par S.M le Roi en avril 2008 à Meknès.

Ainsi pour accompagner ce secteur prometteur, un ambitieux plan de développement ad hoc a été mis en œuvre. Il repose sur deux piliers. D'un côté, la loi 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques. Et de l'autre côté, l'identification des produits de terroir et l'analyse de leurs chaînes de valeurs, la caractérisation des terroirs et l'élaboration de plans de développement spécifiques suite à un vaste chantier d'investigation lancé en 2010. L'objectif étant de booster la commercialisation des produits du terroir, surtout à l'export tout en permettre à l'agriculteur d'en tirer un revenu conséquent.

« Les dattes et l'huile d'olive, intéressent les Chinois et les Japonais. Les câpres, le couscous et les fruits secs ont ravi les importateurs de



Singapour (...) », explique Driss Ettabaa, directeur du développement des produits du terroir. Le marché intérieur n'est pas en reste. « (...) En termes d'opportunités, il faut rappeler que nous avons réussi quelques percées sur le marché national, notamment avec les grandes surfaces, Marjane, Label'Ve, Aswak Essalam (...) », ajoute-t-il.

Les investigations lancées en 2010 ont permis de référencer plus de 200 produits de terroir qui sont capitalisés dans « Produits du terroir du Maroc », un catalogue national, édité en 2011, illustrant les principales informations sur la typicité, les terroirs de production, les usages... De même ces recherches menées avec l'aide des directions régionales du ministère de tutelle ont permis le recensement de plus de 200 groupements de producteurs, illustrés dans un répertoire, édité également en 2011.

Par ailleurs, et dans un cadre promotionnel, la valorisation du capi-

tal information sur le secteur des produits de terroir sera renforcée par l'édition en cours d'un ouvrage en quatre langues « Maroc des terroirs, récolte d'avenir ».

La stratégie de développement des produits du terroir se décline en deux volets : Les potentialités nationales d'un côté et la mise en œuvre de cette stratégie de l'autre. Pour le premier volet, force est de constater que malgré son potentiel indiscutable, le secteur des produits de terroir reste en général assez traditionnel avec une valorisation limitée des produits, une organisation professionnelle insuffisante et une intégration horizontale quasi-absente.

Cependant, l'approche stratégique du Plan Maroc Vert vise à en faire un secteur moderne offrant un éventail de produits de bonne qualité, à haute valeur ajoutée et disponibles sur les marchés national et international.

Pour atteindre cet objectif de modernisation, un plan de dévelop-

pement a été initié. Il s'articule autour des axes suivants :

- La consolidation et le renforcement des connaissances spécifiques aux produits du terroir.
- La conception de l'offre « produits de terroir Maroc » via des plans de développement en amont, de valorisation et d'amélioration de la commercialisation.
- La réglementation, la promotion et l'appui au secteur par l'élaboration d'un cadre propice et incitatif aux opérateurs de la filière.
- Le renforcement de l'organisation professionnelle et la création d'une structure interprofessionnelle (interface) pour renforcer les liens de partenariat entre les différents opérateurs.
- La gestion durable et la conservation des ressources naturelles.
- L'appui à la labellisation des produits.

Quant au second volet, plusieurs programmes d'appui et d'accompagnement des petits producteurs ainsi que des projets pilier II. Initiés à partir de 2010, ils visent à appuyer l'intensification de la production et l'amélioration de la valorisation des produits en mettant à la disposition des producteurs du matériel de valorisation spécifique et adapté.

L'appui porte aussi sur l'amélioration de l'offre des produits par la prise en charge du conditionnement et les analyses des produits afin de présenter une offre conforme aux standards du marché. Sans oublier le déploiement d'un programme de promotion et d'appui à l'accès au marché par l'organisation annuelle de foires et d'exposition locales, régionales et nationales.

Les actions entreprises dans le cadre de cette stratégie ont bénéficié à un plus grand nombre de producteurs et les ont sensibilisés à l'émergence des projets concrets de développement structurés. ■

Jamil Manar



A chacun son ASTA !



Medz fait pousser les agropoles

La filiale de la CDG se positionne comme un accompagnateur des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la stratégie agricole nationale.

MedZ est partie prenante importante des solutions innovantes conçues pour accompagner tant les grandes industries que les petites unités agricoles. La filiale de CDG Développement s'est imposée en peu de temps comme le leader dans le domaine de la réalisation des agropoles au Maroc.

Trois des six agropoles projetés dans le cadre du Plan Maroc Vert ont été déjà aménagés et développés par le pôle « Industrie et Logistique » de MedZ.

MedZ, via sa société Agropolis SA, se charge de l'aménagement des voiries, de l'éclairage public, des réseaux d'eau et d'assainissement, des espaces verts, tout en assurant la pérennité de l'agropole. De même la filiale de CDG Développement, par le biais de Med Z Industrie et Park, s'occupe de la fourniture des services de proximité dont ont besoin les industriels, à savoir les services de base dont la restauration, le transport du personnel et autres prestations.

Le concept Agropolis repose sur le principe du regroupement sur le même site des industries de transformation et de support, de la logistique et des prestataires de services qui travaillent sur la même chaîne de valeur.



Des projets structurants pour l'agriculture

Il s'agit du principe de cluster qui regroupe en grappe un parc d'activités agro-industrielles et logistiques, une cité intelligente regroupant les activités de formation et R&D, le transfert technologique, l'innovation et une structure d'animation qui permettra

d'améliorer la concertation et les synergies entre les différents acteurs. Les agropoles de Meknès et de Berkane sont déjà terminés pour une grande partie, celui d'Agadir étant encore au stade de chantier, alors que d'autres projets similaires dans le Ta-

Jean-James Garreau, PDG de Le Sojami

«L'Agropole m'a permis de concrétiser mon projet»

L'Usine Nouvelle - Pourquoi vous êtes-vous installés dans cette usine de l'Agropole ?

Jean-James Garreau - Nous occupons 400 mètres carrés dans la pépinière. Les locaux étaient devenus exiguës. L'Agropole nous a proposé d'intégrer une ancienne usine, qui allait être réhabilitée avec des technologies vertes. Nous avons aujourd'hui un crédit-bail avec une option d'achat au bout de sept ans

Vous avez été lauréat du Concours national de la création d'entreprises agroalimentaires en 1996. Comment avez-vous été accompagné par l'Agropole ?

Un an avant le concours, j'avais déposé un brevet sur l'utilisation de bactéries pour la lactofermentation du lait de soja. Les équipes de l'Agrotec m'ont accompa-

gné dans les montages juridique, financier et commercial, et m'ont permis de concrétiser mon projet de pâtes fromagères à base de soja.

Comment voyez-vous votre développement ?

Entre 2005 et 2010, nous avons gagné de l'argent grâce aux coûts fixes réduits de la pépinière. Du fait d'un loyer plus élevé, notre activité est, comme prévu, en perte. Nous devrions revenir à l'équilibre en 2013. Cela passera par un nécessaire développement de nos ventes, avec de nouvelles gammes. ■

L'Usine Nouvelle n° 3303 du 22 octobre 2012

Interview express réalisée à l'occasion du Salon International de l'Alimentation (SIAL), 21-25 octobre 2012, Villepinte (région parisienne).

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II
Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

ONT COLLABORÉ À CE DOSSIER

Lilia Chawad
Jamil Manar
Saliha Toumi,
Rachid Wahbi,
Ahmed Zoubair

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

IMPRESSION

GROUPE MAROC SOIR

DISTRIBUTION

SAPRESS

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN

2028-0416

dla, le Haouz ou le Gharb sont confiés à d'autres aménageurs-développeurs. L'objectif est de faire de l'agriculture marocaine un grand pôle novateur et générateur de valeur ajoutée.

«Aujourd'hui, MedZ se positionne comme un accompagnateur des pouvoirs publics dans la mise en œuvre de cette stratégie nationale.

«Les agropoles de Berkane et de Meknès bénéficient d'un engouement certain de la part des investisseurs potentiels», indique Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Même son de cloche du côté de Abdellatif Hadj Hamou, président du directoire de MedZ. Pour lui, le Plan Maroc Vert constitue une véritable réforme agraire qui permettra un décollage des activités agricoles et agroalimentaires. ■

Jamil Manar



Tamwil El Fellah

LA BANQUE DE L'AGRÉGÉ ET DE L'AGRICULTURE SOLIDAIRE

CONCEPTUE



Un engagement responsable et de proximité

Pour assurer un accompagnement financier des petites et moyennes exploitations agricoles, « **Tamwil El Fellah** » offre une panoplie de crédits d'investissement et de fonctionnement, couvrant toutes les activités agricoles, agro-alimentaires et rurales.



GROUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Cosumar, une stratégie gagnante

Créée en 1929, la Cosumar, dirigée par le très professionnel Mohamed Fikrat, est devenue aujourd'hui l'unique opérateur sucrier du Royaume depuis qu'elle a acquis en 2005 quatre unités sucrières : Suta, Surac, Sunabel et Sucrafor.

Pour comprendre la filière sucrière marocaine, il faut en appréhender d'abord l'implantation. Une superficie agricole de 90 000 ha répartie sur 5 régions : Doukkala, Gharb, Loukkos, Tadla, Moulouya. Quelque 80 000 agriculteurs producteurs de betterave et de canne, avec 2 500 emplois permanents dans l'industrie qui génèrent 10 millions de journées de travail par an. Une performance redevable à une capacité moyenne de traitement de 40.000 T de betteraves par jour contre 11 000 T pour la canne.

La production annuelle de sucre à partir des plantes sucrières oscille entre 500 000 et 600 000 tonnes. La capacité globale atteint, elle, 1.65 millions de T. Une filière sucrière intégrée qui a la particularité d'assurer intégralement sa chaîne de valeur. Composée en amont agricole des périmètres agricoles du Gharb, Doukkala, Loukkos, Tadla et Moulouya, elle se décline industriellement en 7 sucreries d'extraction d'une capacité annuelle de 4 millions de T et 1 sucrerie de raffinage de sucre brut importé avec une capacité de 3 000 T par jour. La Compagnie sucrière marocaine (Cosumar), opérateur majeur de la filière sucrière, couvre ainsi par ses sites de production une part importante du territoire national. Le sucrier a fait des localités voisines de ses usines des réceptacles de main d'œuvre. La filière revêt une place stratégique grâce à sa contribution dans la sécurité alimentaire du pays en matière de sucre, à la création d'emplois dans les domaines agricole et industriel, à l'émergence de pôles de développement régionaux, en plus de sa contribution dans l'amélioration des revenus des agriculteurs et le développement de l'élevage laitier grâce à la

Une industrie génératrice de valeur et d'emplois.



production d'aliments de bétail. Dans le Nord-Ouest, le site de Larache, dans le périmètre irrigué du Loukkos. Pour son activité agricole, il cultive 6 000 ha de betterave contre 5 000 ha de canne, cultivée dans la zone d'El Aouamra. Les deux superficies fournissent respectivement et ex aequo 300 000 T de matières premières. Pour son versant industriel, le site de la région de Larache abrite une unité betteravière : la Sunabel à Ksar Lakbir. Créée en 1978 et capable de traiter quotidiennement 6 000 T de betterave sucrière, elle produit du sucre granulé de marque El Bellar. Vers l'Est, le site rifain de Nador. Faisant partie du périmètre irrigué du Moulouya, 6 000 T de betterave y sont cultivés pour une production annuelle de 300 000 T de cette matière première sucrière. L'usine Sucrafor de Zaio qui a vu le jour en 1972, dotée d'une capacité journalière de 4 500 T de betterave, produit, quant à elle, du sucre granulé de marque La Gazelle.

Autres sites de traitement de la betterave sucrière :

Les périmètres du Gharb, Doukkala et Tadla. L'activité agricole du premier se traduit par la culture de 13 000 hectares de betterave contre 12 000 ha de canne. Pour une production annuelle quasi égale des deux matières premières, soit 700 000 T chacune. Au rayon industrie de ce périmètre du Gharb, deux sucreries de canne Surac (l'une créée en 1975 et l'autre de Ksibia en 1981) et une de betterave Sunabel construite en 1968, aptes à traiter 6 000 T de betterave et 8 000 T de canne par jour.

Le site le plus ancien est la raffinerie de Casablanca. Datant de 1929, doté d'une capacité de production de 3 000 T par jour, il usine outre le pain de sucre celui en lingot, granulé et morceau, de marques Enmer (la Panthère).

En ce qui concerne le Tadla, les 15 000 ha de betteraves alimentent par les 950 000 T produites de cette matière l'usine Suta de Oulad Ayyad. Lancée en 1966 et dotée d'une capacité productive journalière de 9 000 T, elle usine en plus du pain de sucre, du lingot, du granulé et du morceau sous les marques Enmer et Le Palmier.

Enfin le périmètre de Doukkala avec pour son activité agraire 21 500 ha de betteraves, soit 1.2 million de T de cette plante sucrière. Côté industrie, l'usine de Sidi Bennour, créée en 1970 et dotée d'une capacité productive de 15 000 T par jour, produit du granulé et du pain de sucre de marques Enmer (la Panthère). Les indicateurs du marché affichent des besoins estimés à 1.2 million de T pour une consommation de 36 kg par habitant et par an avec une part de 80% de consommation de bouche. La progression annuelle moyenne est de l'ordre de

1,8 %. Le processus de modernisation de la filière sucrière a déjà donné des résultats probants : Le développement de la semence monogemme à hauteur de 82%, la mécanisation des semis à plus de 77%, la mécanisation de la récolte est de l'ordre de 21% pour la betterave et 55% pour la canne, l'augmentation des performances en terme de rendement et de richesse ont permis d'atteindre 9,5 T de sucre à l'hectare contre 7,8 en 2006 alors que l'augmentation des revenus bruts des agriculteurs ont atteint 25 000 DH à l'hectare en 2012 contre 17 500 en 2006.

En tant qu'agrégateur, Cosumar accompagne ses partenaires sur le plan financier, technique et social.

Dans le cadre de la promotion de la Recherche et Développement (RD) et le transfert des acquis dans le domaine des plantes sucrières, Fimasucre a créé un centre de recherche et développement des cultures sucrières. Il vise la production des boutures de bonne qualité aux producteurs et la réalisation d'un programme de recherche sur la betterave et la canne à sucre permettant de répondre aux problématiques posées. Ce centre se veut également un lieu de formation des agriculteurs et techniciens au niveau de la filière sucrière.

De même, la Fimasucre a signé plusieurs conventions de partenariat dans le domaine de la recherche. La convention avec l'Institut Technique de la Betterave de France consiste en l'intervention de l'ITB en tant que support technique au profit de Fimasucre et de ses composantes, sur les questions agronomiques relatives à la production de la betterave sucrière au Maroc.

Une autre convention signée avec l'Association Marocaine des Semences et Plants (AMSP) visant la mise à la disposition des agriculteurs d'un profil variétal adapté et performant.

Le Groupe soutient la Recherche notamment à travers le lancement du Prix du meilleur projet de fin d'études (PFE) ouvert aux étudiants de Master II ou en thèse doctorale, dans le cadre de la filière sucrière, avec une prime allant de 10 000 jusqu'à 50 000 DH. Cosumar entend ainsi encourager les ambitions de la jeunesse et des compétences en entretenant des relations privilégiées avec les organismes de formation (EN-SEM, ISCAE, SUPAGRO MONTPELLIER...).

Rachid Wahbi

Des engagements forts

L'engagement et l'implication permanents de Cosumar dans la réussite des projets de tous ses partenaires, lui a valu une série de reconnaissances. En 2009, Cosumar, résolument engagé en matière de protection de l'environnement, a été nommé par la FAO comme modèle d'agrégateur à l'échelle nationale et internationale. Entre 2011 et 2012, toutes les filiales du groupe ont été labellisées RSE- CGEM et dans la même année, Cosumar a été distingué du Trophée « Top Performer RSE » décerné par l'agence de notation Vigéo. Positionnement qui a valu à l'entreprise le Prix « Pionniers de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'économie verte en Afrique » en novembre 2012 et la représentation du réseau des acteurs de la RSE et du Développement Durable à l'échelle continentale.

Intervenue récemment, la cession de 27,5% de son capital au groupe singapourien Wilmar International est un partenariat judicieux. Il ouvre à Cosumar de nouvelles perspectives de développement notamment à l'export sur le marché africain.

BŒUF & VOLAILLE

QUAND C'EST BON, C'EST FORCÉMENT VERT ET ROUGE



L'ONSSA veille sur votre assiette

L'Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), qui n'est entré en fonction qu'en janvier 2010, a déjà à son actif d'importantes réalisations.

Depuis près de quatre ans, l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) multiplie les actions. Cet organisme ne manque aucune occasion pour agir, vulgariser et sensibiliser l'opinion publique en communiquant notamment les informations et les précautions à prendre vis-à-vis de certains produits alimentaires. Dernière opération en date, la saisie des plats cuisinés surgelés de marque Findus. L'ONSSA a procédé, dès l'éclatement du scandale en Europe des lasagnes au cheval, à la saisie conservatoire puis à la destruction de plus d'un tonne et demie de ce produit importé.

Tout au long de l'année, l'établissement procède à des campagnes de contrôle sanitaire des produits alimentaires visant la protection de la santé des consommateurs. Outre le contrôle régulier des denrées alimentaires disponibles sur le marché, l'ONSSA est également chargée d'assurer la maîtrise de la pharmacie vétérinaire et des autres produits de la médecine et de la chirurgie vétérinaires, via sa division de la pharmacie et des intrants vétérinaires.

La création de l'ONSSA par le regroupement de toutes les structures en charge du contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments dépendant directement ou sous tutelle du ministère de l'Agriculture, constitue une avancée importante dans le système national de sécurité sanitaire des aliments. Cette initiati-

ve répondait, dans une large mesure, à un besoin exprimé à de multiples reprises et apporte des solutions à diverses préoccupations aussi bien des autorités publiques, des opérateurs économiques que des représentants des consommateurs.

Contrôle

L'ONSSA a été créée pour appuyer les orientations stratégiques tracées par le Plan Maroc Vert qui ambitionne de faire de l'agriculture un moteur de croissance de l'économie marocaine. L'une des composantes de cette stratégie sectorielle consiste à accompagner la profonde mutation que connaît le système agro-alimentaire et à assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires afin de les rendre plus compétitifs aussi bien sur

le marché national qu'international. Par ailleurs, l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires est doté de plusieurs attributions. Outre la surveillance et la protection sanitaire du patrimoine végétal et animal au niveau national et aux frontières, il est chargé d'assurer la sécurité sanitaire des produits alimentaires depuis les matières premières jusqu'au consommateur final, y compris les produits de la pêche et les aliments pour animaux. Sans oublier le travail d'homologation et de contrôle des intrants agricoles (semences, pesticides, engrais) et les médicaments vétérinaires et d'application des législations et réglementations relatives à la police sanitaire vétérinaire et phytosanitaire.

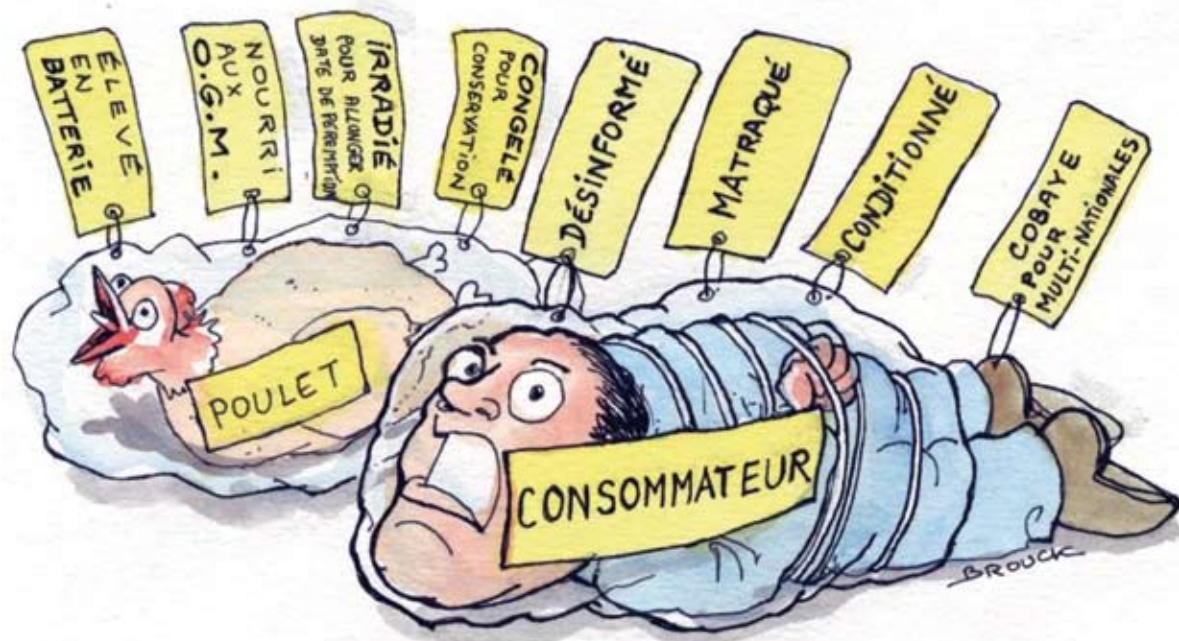
En termes plus concrets, l'ONSSA peut, par exemple, procéder à l'interdiction de commercialisation des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux s'ils constituent un danger pour la santé humaine ou animale comme ce fut le cas dans l'affaire Findus. Elle fixe aussi des conditions de délivrance, de suspension et de retrait de l'agrément. L'office instaure également l'obligation de mettre en place un système d'autocontrôle au niveau des entreprises agro-alimentaires et du secteur de l'alimentation animale et de tenir un registre en la matière. Ces entreprises ont aussi l'obligation de

fournir les références légales chaque fois que la publicité du produit fait référence à une certification de conformité ou à un label de qualité ou à une appellation d'origine protégée ou une indication géographique protégée etc.

Attentes

Pour atteindre ces objectifs, l'ONSSA a décidé d'inscrire tous ses services (centraux et extérieurs) dans un processus d'amélioration continue afin de satisfaire au mieux les attentes des consommateurs en matière de sécurité alimentaire. Ce qui nécessite tout un dispositif de la compétence humaine et de transparence dans la prise de décision des plus rigoureux. Afin d'instituer des rapports empreints de confiance avec son environnement, l'établissement s'est inscrit dans une démarche qualité à tous les niveaux de l'organisation pour assurer au mieux les missions qui lui dévolues. Last but not least, depuis l'an dernier, les consommateurs marocains disposent d'un centre de relation mis en service par l'office. Accessible via le numéro de téléphone bleu 080 100 36 37 du lundi au vendredi de 9 h à 15 h, ce service reçoit toute réclamation concernant les non-conformités sanitaires. Une manière de pousser le consommateur à interagir avec l'ONSSA. ■

Jamil Manar



De la fourche à la fourchette

De la vache folle aux lasagnes à la viande de cheval, en passant par le poulet à la dioxine, une multitude de scandales alimentaires ont défrayé la chronique au cours de ces dernières années. Dans un contexte international marqué par une mondialisation galopante et une économie globalisée, il est de plus en plus difficile de connaître l'origine exacte des aliments qui agrémentent notre assiette. De la fourche à la fourchette, toute la chaîne est censée être contrôlée.

Comment distinguer les produits sains de ceux qui représentent un risque pour la santé si la traçabilité est défaillante ? D'où l'importance d'un organisme comme l'ONSSA dont la mission première est la protection du consommateur. Alimentaire, mon cher !

Les Huileries de Souss Belhassan

Les Huileries du Souss Belhassan, premier producteur d'huile d'olive au Maroc, concentre son activité de raffinage, de production et de commercialisation sur le marché des huiles végétales, de la margarine et des boissons chaudes (thé & café).

Au service de la compétitivité de l'entreprise, 5 unités de production, modernes, autonomes et à la pointe de la technologie, œuvrent au quotidien pour répondre aux exigences de qualité qui font la satisfaction de nos clients.



Les Huileries du Souss Belhassan : BP 135, Rue Al Milaha Anza Agadir Maroc
Tél. : 05.28.20.45.03/04/05/06 - Fax : 05.28.20.46.06
E-mail : hsbdirection@menara.ma

HSB

Les défis de l'EACCE

L'Etablissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations (EACCE) est un organisme public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et administré par un Conseil composé de représentants de l'Administration et du secteur privé d'exportation des produits agro-alimentaires.

Missions

L'EACCE est chargé principalement de :

- **Garantir** la conformité des produits alimentaires marocains destinés à l'exportation aux exigences réglementaires des marchés internationaux et de s'assurer du bon respect de toutes les dispositions obligatoires liées au risque de la santé humaine.
- **Coordonner** l'activité d'exportation des produits soumis à son contrôle technique par une gestion concertée et valorisante de nos exportations.

Base de données

Pour mieux répondre aux besoins de ses partenaires, l'EACCE a mis en ligne un site web, AGROSTAT, réservé aux statistiques des exportations, permettant une recherche aisée de l'information et une meilleure exploitation des données. Une base de donnée régulièrement mise à jour.

L'établissement se positionne ainsi en tant que fournisseur officiel de statistiques au service de ses partenaires privés et publics en matière d'exportation agroalimentaire.

Certifications et reconnaissances

Afin d'être en phase avec l'évolution de l'environnement économique et réglementaire national et international, l'établissement s'attelle constamment à mettre en place tous les outils nécessaires. C'est ainsi qu'il a pu obtenir les reconnaissances internationales dont l'accréditation ISO 17025 du laboratoire de Berkane par le COFRAC (Comité français d'accréditation), la



La boussole de l'exportateur.

certification ISO 9001 du système de management de la qualité ou encore le prix de l'ONU pour «l'amélioration de la prestation de service».

Veille stratégique

En tant qu'acteur majeur dans le secteur des exportations agroalimentaires, l'EACCE est appelé en permanence à apporter son savoir-faire et son expérience aux opérateurs du secteur. Outil déterminant pour la réussite du Plan Maroc Vert, qui vise notamment la valorisation des produits à l'export et la diversification des marchés, ce dernier se doit également d'acquérir une parfaite connaissance de l'environnement externe en vue d'identifier les opportunités et les menaces tout

en anticipant les risques dans le sens d'accompagner les partenaires dans une optique de compétitivité internationale.

Modernisation

Après la réalisation d'une étude sur le schéma directeur du Système d'Information, l'EACCE a initié la mise en œuvre du projet à travers l'informatisation de son cœur de métier, à savoir le contrôle technique et analytique. Dans ce sens, l'organisme s'est doté d'un outil de gestion des laboratoires (LIMS) en février 2013. Quant à l'informatisation de l'activité de contrôle technique, elle est en cours de réalisation. ■

L'agriculture marocaine en chiffres

L'évolution des échanges commerciaux agricoles du Maroc (2008- 2011) montre que les exportations ont progressé de 27% alors que les importations n'ont progressé que de 17%. Toutefois, en dépit de cette tendance encourageante, la balance agricole s'est détériorée de 11% dans la même période.

En réalité, la balance commerciale agricole marocaine est caractérisée par un déficit structurel. Le déficit est en moyenne de l'ordre de 22 milliard de dirhams durant la période 2008-2011 (globalement on exporte pour 16.5 milliard de DH et on importe pour 38.5 milliard de DH). En outre, le taux de couverture des importations agricoles par les exportations agricoles n'a pas dépassé, en moyenne, 43% durant la même période. Toutefois, il est à préciser que ce taux s'est amélioré de 8% entre 2008 et 2011 en passant de 38% à 41%.

Côté importation, les céréales constituent le principal produit avec 36 %, en moyenne, des importations



agricoles. La comparaison des dernières campagnes (2008- 2011), montre que l'importation de ces produits a enregistré une forte baisse en 2009 avant de revenir en 2011 au même niveau de 2008, soit 17 milliards de DH.

D'autres produits ont enregistré une forte augmentation des importations, il s'agit des sucres (+113%), des aliments pour animaux (+57%) et huiles et graisses (+17%).

Côté exportation, les principaux produits exportés restent dominés par les légumes (30%), les fruits (30%) et les préparations de fruits et légumes (10%).

L'analyse de l'évolution des échanges de ces produits durant les dernières années (2008-2011) montre une amélioration significative des exportations, soit +41% pour les légumes, +20% pour les fruits alors que les préparations de fruits et légumes ont enregistré une baisse de 2%.

Un business hors normes

Fruits et légumes d'ici et d'ailleurs... Au marché de gros de Casablanca, l'on trouve de tout. Ce marché, l'un des plus grands au pays, fournit la plupart des restaurants, épiceries et grandes surfaces de la métropole. Voyage au cœur d'un monde à part...

Il est 6 heures du matin. Casablanca se réveille. Le marché de gros pour les fruits et légumes, lui, s'active depuis déjà plusieurs heures. Les chariots traversent les allées à toute allure. Les camions avancent à reculons pour déposer la marchandise. Les caisses en bois ou en plastique, chargées de produits agricoles, s'entassent dans un fracas assourdissant. Les effluves sont agréables, d'autres surprenantes et d'autres encore écoeurantes. En tout cas, les visiteurs en ont plein les narines. Entre produits frais, gaz d'échappement et déchets organiques, le sens olfactif frôle l'overdose. Dans cet immense temple du commerce se négocie chaque jour les prix des denrées qui composeront les assiettes des Casablancais. Du préparateur de commandes au mandataire, du jeune détaillant au restaurateur, du chauffeur au porteur, des centaines de professionnels se retrouvent entre eux le temps d'une demi-journée pour s'approvisionner en tomates, pommes de terre et autres salades....

Chaque secteur, avec ses particularités et ses personnalités, résonne d'une ambiance et d'un rituel unique. Les relations entre grossistes et clients, chaleureuses ou froides, continues ou volatiles, parfois mouvementées, constituent l'épine dorsale du marché, et en même temps la partie la plus mystérieuse des échanges : Les prix. Ils se négocient âprement, de gré à gré, d'homme à homme, de professionnel à professionnel. «La mise en place», se fait dans un bruit assourdissant. Les voix s'élèvent, les caisses se cognent et les moteurs de camions et autres véhicules dont l'âge dépasse souvent les vingt ans, rythment cette cacophonie. Maintenant, les produits sont là, exposés, prêts à être scrutés et tâtés par les premiers clients.

Il faut être rapide car les plus belles pièces partent vite. La lumière est éclatante. Ahmed attrape la «marchandise» à pleines mains pour en tester la fraîcheur. «Il faut toucher, parce qu'à l'œil nu, on peut se tromper. Évidemment, il faut y aller rapidement car la qualité s'envole », lâche, ce détaillant venu faire son marché.

L'homme passera deux bonnes heures dans le brouhaha du souk. Le temps de trouver ce qu'il lui faut. Le temps aussi de négocier les prix, car c'est la règle ici : Tout se discute, rien n'est affiché. Entre les stands, Amin, un petit jeune à l'allure espiègle, trébale un chariot devant lui cherchant des clients qui veulent transporter leurs marchandi-

ses jusqu'au parking. Tout le monde le connaît. Il a abandonné l'école, nous dit-il, à la mort de son père qui avait consacré le plus de clair de sa vie au marché de gros.

Mostapha, lui, prend le temps de s'arrêter. Depuis une éternité, ce petit bonhomme jovial, sourire figé au milieu d'une barbe blanche, passe ses journées à vendre des pommes de terre, des carottes et autres légumes. « Je suis un peu fatigué, reconnaît-il. J'ai eu la chance de connaître ce marché alors que tout était encore neuf. Maintenant, regardez, c'est devenu un véritable foutoir ».

Ce jour-là, le soleil illuminait les allées du marché. Il fait beau. Quand il pleut, les commerçants vivent un calvaire. «L'eau fuite de partout. Le plafond s'est détérioré au point que des trous à la taille d'une belle citrouille des Doukala sont visibles », s'indigne Mostapha.

Changement de décor. Cette fois, ce sont les fruits qui s'amoncellent. Des fruits venus des quatre coins du pays et du reste du monde... Les hommes poussent toujours des chariots en parcourant l'allée à grandes enjambées. Les affaires se concluent toujours à

haute voix, le temps d'une poignée de main. C'est la criée. Chemise bleu foncé, Ali accueille les clients d'un tonnitruant « Salam, Marhba » (Bonjour et bienvenu).

Ici, on négocie moins. Interdit de toucher une marchandise souvent délicate et souvent considérée comme un luxe. Les couleurs, les formes, les textures, les odeurs, les aspects, les tailles et les provenances varient radicalement d'un cageot à l'autre. « La saison démarre doucement, confie-t-il. Le mauvais temps d'avril ne nous a pas aidés. » Tout en parlant, il ne quitte pas des yeux une cliente qui fait mine d'hésiter. Même si on est dans le marché de gros, les vendeurs ne laissent personne s'échapper. Certains n'hésitent pas à vendre même à des particuliers. Tous les moyens sont bons pour écouler le stock. Par trois fois, la dame lui demande le prix des poires. « 23 dirhams », répond-il invariablement. Il lui fera un prix. 21 DH pour 5 kilos.

Il est midi tapante mais l'activité ne se calme pas. Bien au contraire. Elle gagne même en intensité. Les camionnettes stationnent ici et là, les livreurs courent derrière les chariots sur un sol

plein de boue, les camions débarquent encore des marchandises.

Vers 16h, le temps de la bascule est terminé. Le marché se vide. Les vendeurs ont cédé la place aux équipes de nettoyage. Chaque jour, des tonnes de déchets sont produits. « On ramasse tout ce qui traîne, puis on nettoie et on désinfecte, explique Aïssa, qui intervient sur le site. » Désinfecter ? Un bien gros mot. Pas de détergent. Juste l'eau et un balai.

Autour du marché et de son activité, c'est le système D qui prévaut. Des vendeurs de gadgets de tout genre, des cireurs de souliers et des détaillants de cigarettes occupent la porte principale du marché. Et vers la sortie, c'est un autre marché en plein air qui s'est installé. On y vend de la menthe et autres plantes qui servent à la préparation du thé... Le marché de gros, c'est une multitude d'intermédiaires qui font monter les enchères. Ce sont les seuls vrais gagnants de l'histoire puisque chacun d'eux prélève au passage une marge confortable. Finalement, le fellah travaille pour des prunes tandis que le consommateur final se fait tondre. ■

Jamil Manar



Transactions qui se déroulent dans une merveilleuse pagaille et une belle opacité.

Terroirs et labels

Ce dispositif donne l'occasion aux produits marocains de faire leur entrée sur les marchés et d'être protégés contre toute usurpation éventuelle aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Garantissant la qualité du produit et sa traçabilité, la labellisation est importante pour le consommateur. C'est pour cela que ce principe a été retenu dans le cadre du Plan Maroc Vert, notamment son pilier II, parmi les principaux axes de développement des produits agricoles, en particulier les produits de terroir. Régie par la loi n°25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité (SDOQ) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques, promulguée par le dahir n°1-08-56 du 23 mai 2008, la labellisation se fixe une série d'objectifs :

La valorisation de la grande diversité et la promotion de la qualité des produits de terroir et du savoir-faire de la population locale ; le développement des zones rurales et l'amélioration du revenu des populations et des agriculteurs ; la promotion d'une agriculture en milieu rural capable de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, garantes d'un développement socio-écono-



Haute sollicitude royale pour les produits du terroir.

mique durable ; la préservation du patrimoine gastronomique, artisanal et culturel ; le renforcement des liens entre les communautés rurales et leur environnement pour une agriculture solidaire, plus productive notamment dans les zones à fortes contraintes naturelles et le souci d'information du consommateur.

Cette loi a créé le cadre juridique qui permet la reconnaissance et la protec-

tion des SDOQ. Trois signes distinctifs sont retenus: l'indication géographique (IG), l'appellation d'origine (AO) et le label agricole (LA).

Ce dispositif donne l'occasion aux produits marocains de faire leur entrée sur les marchés et d'être protégés contre toute usurpation éventuelle aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Label Agricole : La reconnaissance qu'un produit possède un ensemble de qualités et de caractéristiques spécifiques et de ce fait présente

un niveau de qualité élevé, supérieur à celui de produits similaires notamment en raison de ses conditions de production, de fabrication et, le cas échéant, de son aire géographique.

Indication Géographique : La dénomination sert à identifier un produit comme étant originaire d'un territoire, d'une région ou d'une localité, lorsqu'une qualité, une réputation ou toute autre caractéristique déterminée dudit produit peut être attribuée essentiellement à cette origine géographique et que la production et/ou la transformation et/ou l'élaboration ont lieu dans l'aire géographique délimitée.

Appellation d'Origine : La dénomination géographique d'une région, d'un lieu déterminée ou, dans certains cas exceptionnels d'un pays, servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité, la réputation ou les autres caractéristiques sont dues exclusivement ou essentiellement au milieu géographique, comprenant des facteurs humains et des facteurs naturels, et dont la production, la transformation et l'élaboration ont lieu dans une aire géographique délimitée. ■

SDOQ : État des lieux

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 25-06, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime a reconnu 15 Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité. Il s'agit de :

1. L'Indication Géographique Protégée « Argane » déposée par l'Association Marocaine de l'Indication Géographique de l'Huile d'Argane dans la région de Sous Massa Drâa ;

2. L'Appellation d'Origine Protégée Huile d'Olive « Tyout - Chiadma » déposée par la coopérative Tyout de production et de commercialisation de l'huile d'olive dans la Région de Marrakech Tansift el Haouz ;

3. L'Indication Géographique Protégée « Clémentine de Berkane » déposée par l'Association de l'Indication Géographique Protégée de la Clémentine de Berkane dans la région de l'Oriental ;

4. L'Appellation d'Origine Protégée « Safran de Taliouine » déposée par le Conseil Régional de Souss Massa Draa dans la région de Sous Massa Drâa ;

5. L'Indication Géographique Protégée « Dattes Majhoul de Tafilalet » déposée par l'Association Oasis Tafilalet pour la Valorisation des Produits de Terroir et la Promotion de l'Agriculture Biologique dans la région de Meknès Tafilalet ;

6. Le Label Agricole « Agneau Laiton » déposé par l'Association Nationale Ovine et Caprine ;

7. L'Indication Géographique Protégée « Viande Agneau Béni Guil » déposée par l'Association Nationale Ovine et Caprine dans la région de l'oriental ;

8. L'Indication Géographique Protégée « Grenade Sefri Ouled Abdellah » déposée par l'Association Abdliya pour la Production et la Commercialisation des Grenades Ouled Abdellah dans la région Tadla Azilal ;

9. L'Indication Géographique Protégée « Fromage de Chèvre Chefchaouen » déposée par l'Association Nationale Ovine et Caprine dans la région de Tanger Tétouan ;

10. L'Indication Géographique Protégée « Figue de Barbarie d'Aït Baâmrane » déposée par le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Cactus Aït Baâmrane dans la région de Souss Massa Drâa ;

11. L'Appellation d'Origine Protégée « Rose de Kelâat M'Gouna-Dadès » déposée par l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate dans la région de Souss Massa Drâa.

12. L'Indication Géographique Protégée « Dattes Aziza Bouzid de Figuig » déposée par la Coopérative Agricole El Massira de la région de l'Oriental.

13. L'Indication Géographique Protégée « Amande de Tafraout » déposée par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Tiznit de la région Sous Massa Drâa.

14. L'Indication Géographique Protégée « Dattes Boufeggous » déposée par la Fédération Nationale des pro-

ducteurs de dattes des régions de Meknès Tafilalet et de Sous Massa Drâa.

15. L'Indication Géographique Protégée « Miel d'euphorbe Tadla Azilal » déposé par l'Union des Coopératives Apicoles du Tadla Azilal de la région de Tadal Azilal.

Actuellement cinq dossiers de demande de SDOQ ont été examinés et sont en cours de finalisation :

1. L'Indication Géographique « Pomme de Midelt » demandée par la l'Association des Producteurs de la Pomme de Midelt de la région de Meknès Tafilalet.

2. L'Indication Géographique « Huile d'Olive Vierge Extra d'Ouezzane », demandée par le groupement d'Intérêt Economique (GIE) « Femmes du Rif » de la région de Tanger Tétouan.

3. L'Indication Géographique « Nèfles de Zegzel » déposée par la Coopérative Nèfles Oued Zegzel (CONOUZ) de la région de l'Oriental.

4. L'Indication Géographique « Dattes Buittob de Tata » émanant de la Coopérative Agricole Taskala de la région de Guelmim Smara.

5. L'Indication Géographique « Miel d'arbousier Jbal My Abdesslam » demandée par l'Union des Coopératives Kotb Moulay Abdessalam de la région de Tanger Tétouan.

المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable



Station de Traitement des Eaux de Bouregreg - Rabat



Parc Eolien de Tanger

*Acteur de référence
pour le développement durable au Maroc*



Centrale Thermo Solaire d'Ain Béni Mathar



Station d'épuration des Eaux Usées - Grand Nador

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc
Tél. : +212 5 37 75 96 00 - Fax : +212 5 37 75 91 06
E-mail : communication@onee.ma

Le Stevia, un succédané naturel aux édulcorants chimiques

Les stéviolosides, le constituant base du sucre de Stevia, a un pouvoir édulcorant de 45 à 250 fois supérieur à celui du sucre blanc ordinaire avec en prime sa pauvreté quasi totale en calories. Ce produit alternatif qui est dénué de toute substance chimique n'est pas aussi cher que l'on a tendance à le croire. Vendu dans le commerce à environ 500 DH le kilo pour les petits morceaux blancs et réguliers, le sucre à base de 100 % Stevia qu'a introduit Sucrunion, une filiale de Cosumar, en janvier dernier sous trois formes, permet d'avoir un goût sucré similaire là où il faudrait une quantité de saccharose jusqu'à 450 fois supérieure. En gros pour celui ou celle qui a l'habitude de mettre dans sa cafetière 20 morceaux de sucre ordinaire, soit 100 grammes, il ne mettra plus qu'un demi-gramme de sucre Stevia! Soit le quart d'un petit cube. En tout cas, les prix sont pratiquement au même niveau que les autres produits à base d'aspartam. Sauf qu'ils tendront à baisser progressivement. Un vrai bonheur pour les adeptes du régime hypocalorique, surtout les malades du diabète qui ont désormais la possibilité de se débarrasser de ces pilules chimiques d'aspartame ou de saccharine, objets ces derniers temps d'une profusion d'écrits sur leur nuisance à la santé. Pour reconforter encore plus cette frange de



Stevia ou l'or vert.

la population, certaines formes de Stevia, sucrètes et comprimés, sont déjà commercialisées en pharmacie.

Ainsi après l'introduction en no-

vembre dernier sur le marché national de trois formes de sucre, blanc et roux, allégés à 50%, la filiale de Cosumar a investi dès le début de 2013 dans un nouveau créneau, celui de la Stevia, avec trois formes : morceaux, comprimés et poudre.

À titre de comparaison, si 6 à 8 tonnes/ha de canne génère 700 à 900 kg de sucre, 3 à 4 tonnes/ha de Stevia donne la même quantité de sucre mais une tonne de feuilles de Stevia rebaudiana suffit pour obtenir 3,6 à 4,5 kg de stéviolosides, soit l'équivalent de 1.400 à 1.800 kg de sucre.

L'idée d'importer cette culture depuis le Paraguay a germé dès 2008 dans la tête de certains ingénieurs de l'Ecole nationale d'Agriculture de Meknès. A partir de 2011, le processus de produc-

tion le Stevia se fait intégralement au Maroc sauf pour la phase purification qui se déroule encore à l'étranger. En ce qui concerne la matière première à proprement parler, il faut savoir que la feuille de Stevia commence à être cultivée dans plusieurs régions du Maroc, notamment à Essaouira, Larache et la plaine du Gharb. Enfin si cette nouvelle niche agricole a l'avantage de ne pas être très capitalistique, elle n'en demeure pas moins qu'elle bute sur une série d'obstacles dont la cherté des semences à haut rendement et les puissants lobbys internationaux de la betterave et de la canne. Des problèmes qui peuvent être levés dans le cadre d'une bonne politique « Recherche et développement ».

Rachid Wahbi

Les bienfaits du Stevia

Le Stevia est un agent sucrant extrait d'une plante appelée « stevia rebaudiana » originaire d'Amérique du Sud. Depuis plusieurs années, cette substance est largement utilisée en Asie comme substitut du sucre par l'industrie alimentaire. Son attrait réside dans son pouvoir sucrant nettement supérieur à celui du sucre blanc, sa valeur calorique nulle et son impact négligeable sur la glycémie à la suite de sa consommation. On lui attribue également des vertus thérapeutiques probables. Ainsi, certains pays sud-américains recourent traditionnellement au Stevia pour traiter certains problèmes de santé tels que l'hypertension artérielle (haute pression) et le diabète de type 2.



Ali Belhaj, président du Conseil
régional de l'Oriental

«Notre principal
handicap c'est
l'aérien»



RÉGION
D'HONNEUR



L'Oriental prend son destin en main

**Des atouts
et des hommes**

Des atouts et des hommes

Lancée en mars 2003, l'Initiative Royale pour le développement de l'Oriental a fait beaucoup de bien à la région qui a connu en l'espace d'une décennie une profonde mutation.

Une position géographique privilégiée, des ressources naturelles abondantes et diversifiées, de nombreux sites remarquables à fort potentiel, une culture authentique nourrie d'influences multiples et un terroir qui regorge de produits de qualité. Ce sont les cinq atouts majeurs de la région de l'Oriental identifiés par une étude commandée par le conseil de la région à un cabinet d'études national. Mais ces atouts, qui auraient pu être de formidables leviers de développement, sont neutralisés par cinq principaux handicaps recensés par la même étude : des infrastructures insuffisantes et des services de base peu performants, une économie régionale peu développée, un secteur informel fort pénalisant et une offre de loisirs et de divertissement quasi-inexistante. Conclusion : L'Est du royaume reste paradoxalement peu attrayant malgré son potentiel de développement considérable. Une équation hautement complexe que l'Initiative Royale pour le développement de l'Oriental lancée le 18 mars 2003 se proposait justement de résoudre. Dix ans après, les résultats sont impressionnants à tous les niveaux.

«Soucieux de manifester concrètement Notre haute sollicitude pour cette région qui recèle d'importantes potentialités et des ressources humaines industrielles et fortement motivées, Nous avons décidé de lancer une Initiative royale pour le développement de la Région de



Mohamed Mhidia,
homme de mission
et d'expérience.

l'Oriental. S'articulant autour de quatre axes, elle vise à stimuler l'investissement et à favoriser la création de petites et moyennes entreprises par les jeunes». C'est en ces termes que le Souverain donnait le coup d'envoi de cette feuille de route qui a du coup enclenché une formidable dynamique régionale tout en montrant que le désenclavement et le sous-développement ne sont nullement une fatalité. Côté offre de transport, de grands projets structurants ont vu le jour et ont contribué à sortir la région de son isolement : l'autoroute Fès-Oujda, la ro-

cade méditerranéenne Al Hoceïma-Saidia, l'extension de l'aéroport d'Oujda et le lancement des travaux du port Nador West Med. S'agissant des projets structurants d'envergure visant à dynamiser l'économie de l'Oriental : parc industriel de Selouane, agropole de Berkane, Technopole d'Oujda, la station touristique Saidia et le complexe touristique Marchica à Nador. Cette métamorphose réelle a redonné confiance aux populations dans l'avenir de leur territoire.

Mais beaucoup reste encore à faire pour rendre irréversible le développement d'une région aux territoires disparates. Conscients de l'ampleur de la tâche et de l'importance des enjeux, le wali de région Mohamed Mhidia et le président du conseil régional Ali Belhaj veillent au grain. C'est ainsi que le Conseil régional, en partenariat avec la wilaya, a mis au point un projet intégré et ambitieux pour poursuivre le développement régional dans un esprit de cohérence et d'équilibre. Premier défi, fixer les populations en renforçant l'attrait du territoire pour l'ensemble des habitants. L'objectif étant de juguler l'exode rural en permettant aux habitants des zones défavorisées d'avoir des activités génératrices de revenus. Renforcer la compétitivité économique, anticiper les mutations économiques et assurer la cohésion et l'équilibre entre les terri-

toires, tels sont les défis que les acteurs de l'Oriental sont appelés à relever. En attendant, l'Oriental a désormais droit de cité dans le discours politico-économique et occupe une bonne place dans toutes les stratégies sectorielles du pays comme le Plan Maroc Vert. L'agriculture justement occupe une place particulière dans le tissu productif de l'Est du pays. Les filières de production végétales retenues dans le Plan Agricole Régional de l'Oriental sont les agrumes, l'olivier, la vigne, l'amandier, les dattes, les céréales, le sucre et le maraîchage.

Pour la production animale, les filières choisies sont le lait, les viandes rouges ovines, les viandes rouges bovines, l'aviculture et l'apiculture.

Les objectifs fixés par le Plan Agricole Régional sont l'augmentation des niveaux de production des filières en question, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale.

Pour atteindre ces objectifs, quelque 60 projets potentiels sont identifiés et évalués dont 41 projets potentiels «type Pilier I» et 19 projets «type pilier II» en plus de 17 projets transverses.

Les ambitions portées pour la région par cette déclinaison régionale sont importantes. Pour le Pilier I, développement des spéculations à haute valeur ajoutée comme les agrumes, le maraîchage, l'olivier, les viandes rouges et le lait. Quant au Pilier II, il s'attache à faire aboutir des projets d'agriculture solidaire dont en particulier la reconversion des céréales en oliveraies et en amanderaie, ainsi que la valorisation des produits de terroir notamment, les nèfles de Zegzel, les truffes du désert, les caprins de Talsint...

Cependant, les filières laitière et des viandes rouges ovines sont les plus grands contributeurs au chiffre d'affaires et à la création de la valeur ajoutée dans le secteur de la production animale dans la région. Cette activité est considérée aussi comme le plus grand consommateur d'emploi dans les exploitations agricoles au niveau de la région... ■

Ahmed Zoubair

Un terroir distingué

Grâce à un climat varié et à des sols diversifiés, la région de l'Oriental offre des produits du terroir de Qualité labellisés IGP en 2010.

- **La Datte Aziza** est reconnaissable par son goût sucré et son arôme exceptionnel. C'est un produit recherché d'une grande valeur commerciale.
- **Les Plantes Aromatiques et Médicinales** sont des plantes utilisées en cuisine et en médecine douce pour les arômes qu'elles dégagent, et leurs vertus curatives.
- **Le Mouton de Beni Guil** est un animal bien conformé et très résistant; c'est l'une des meilleures races de viande du Maroc.
- **La Truffe du Désert ou de sables (terfez)**, est un champignon sphérique de couleur presque blanche, rose ou parfois beige tirant vers le mauve, apprécié pour son goût et sa valeur nutritive et culinaire.
- **Le Caprin de Talsint** se distingue par sa petite taille et sa robe noire à poils longs. Rustique, il s'adapte et est capable d'exploiter les parcours les plus dégradés.
- **Les Nèfles de Zegzel** sont des fruits dotés d'importantes qualités gustatives et se prêtant bien à la culture biologique, notamment dans la vallée de Zegzel caractérisée par un microclimat favorable.
- **La Clémentine de Berkane** est un fruit sans pépins extrait à partir de deux variétés de clémentiniers. Cette clémentine de notoriété internationale est appréciée pour sa couleur exceptionnelle, son jus et son goût sucré.

À l'Est beaucoup de nouveau

L'Oriental ne tâtonne plus, il a trouvé son modèle de développement basé sur le tourisme, l'agriculture, l'agro-industrie et les énergies renouvelables.

Président du conseil régional de l'Oriental depuis 2011, Ali Belhaj nourrit plein d'ambition pour cette région dont il est originaire. Fort d'une expérience locale non négligeable (il était président de la commune de Dar Bouazza au début des années 90), l'homme s'implique fortement dans les chantiers structurants qui engagent l'avenir de cette contrée de l'est au potentiel de développement énorme. Des atouts qui ne demandent qu'à être valorisés pour être transformés en leviers d'investissements pour booster l'économie régionale. D'ailleurs le paysage de l'Est se transforme de jour en jour, des projets naissent, des entreprises se créent. Partout est perceptible cette volonté d'entreprendre et de faire démentir les clichés d'une zone enclavée et repliée sur elle-même.

Malgré l'étroitesse des moyens (un budget de 20 millions de DH pour la région), le président se bat pour son décollage en tentant de fédérer les énergies locales autour des mêmes objectifs. Rien ne lui fait mal que la déperdition multiforme engendrée par la dispersion des efforts et la tentation qu'ont

certaines de ne pas travailler en synergie. Mais M. Belhaj est confiant, jamais la région n'a connu une effervescence aussi intense autour de son destin que les plus hautes autorités du pays ont pris en main à travers plusieurs initiatives d'envergure visant à installer la région sur les rails d'un développement équilibré et durable.

L'Oriental ne tâtonne plus, il a trouvé son modèle de développement basé sur le tourisme, l'agriculture, l'agro-industrie et les énergies renouvelables. Il faut juste que l'investissement suive. Sur ce plan, l'agence de l'Oriental, doté d'un budget de plus 200 millions de DH, a beaucoup de pain sur la planche en ce sens qu'elle doit accompagner cette formidable dynamique en associant toutes les forces vives régionales.

Ici, tout le monde a fini par comprendre que l'essor de l'Oriental repose plus que jamais sur les épaules des enfants de la région et qu'il ne sert à rien par conséquent d'attendre indéfiniment la réouverture de la frontière terrestre maroco-algérienne que l'Algérie a fermée en 1994. ■

Ali Belhaj : «Notre grand handicap c'est l'aérien»

Quelle est la place occupée par l'agriculture dans l'économie régionale ?

L'agriculture occupe une place de choix dans l'économie régionale. Chaque province développe des projets agricoles spécifiques adaptés à son climat et à son sol (amandiers, oliviers, palmiers dattiers, céréales, agrumes, élevage...). C'est un secteur en plein essor auquel la déclinaison régionale du plan Maroc Vert a apporté un souffle nouveau. L'agriculture constitue un véritable levier de développement avec comme produit phare, les agrumes.

En tant que président de région de l'Oriental, êtes-vous satisfait du niveau atteint par ce secteur ?

Nous travaillons au développement de ce secteur à travers la mise en place de l'agropole de Berkane, le projet de marché de gros de Berkane, la valorisation des produits du terroir... Beaucoup reste à faire notamment dans le Sud de la Région, mais nous estimons que le niveau atteint est relativement satisfaisant.



Ali Belhaj, un responsable au service de sa région.

Outre l'agriculture, quels sont les secteurs qui captent le plus d'investissement au niveau de l'Oriental ?

Outre l'agriculture, le secteur du tourisme et celui des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sont les secteurs qui vont capter le plus d'investissement. Ce sont des

secteurs porteurs, de gros projets sont menés et vont certainement contribuer au développement durable de l'Oriental.

Où en est la coopération de la région de l'Oriental avec la Champagne-Ardenne française ?

La coopération avec la Région Champagne Ardenne peut être

qualifiée d'exemplaire. En effet, en vingt ans de nombreux projets ont été menés dans différents domaines. Pour le secteur agricole, cette coopération a abouti à la mise en place de plusieurs projets et actions : une unité d'emballage et conditionnement, la labellisation de produits du terroir IGP (clémentine de Berkane, datte Aziza, mouton Bni Guil, nè-

fle de zegzel). La labellisation d'autres produits est en cours. Autre réalisation d'envergure, un observatoire régional de l'agriculture de l'Oriental mis au point dans le cadre du dispositif franco-marocain PAD Maroc (Programme d'Aide à la Décentralisation)

Pensez-vous que le désenclavement de l'Oriental est devenu une réalité ?

Un grand pas a été franchi dans cette direction avec la mise en service de l'autoroute Fès-Oujda et de la rocade méditerranéenne. Le projet de dédoublement de la voie Ahfir-Selouane va contribuer de son côté à améliorer la situation. Cependant beaucoup reste à faire au niveau du réseau routier. Par ailleurs, la région subit un handicap majeur dans le domaine aérien. En effet, les rotations Casa-Oujda, en plus qu'ils soient insuffisantes, sont souvent programmées à des horaires peu adaptés. Il faudrait que la Royal Air Maroc fasse un effort à ce niveau-là pour accompagner le développement de cette région.

Propos recueillis par Jamil Manar

Une agriculture revigorée

Fort d'une diversité remarquable, le secteur agricole de l'Oriental a toutes les cartes en main pour devenir un puissant moteur de croissance régionale.

En matière agricole, la région de l'Oriental possède plusieurs points forts. Il y a d'abord, la grande étendue des zones pastorales où l'activité d'élevage constitue une tradition ancestrale perpétuée grâce à une expérience précieuse acquise de père en fils par la communauté des agriculteurs et des éleveurs. Et puis, il y a le périmètre de grande hydraulique de la Moulouya irrigué à partir du complexe hydro-agricole (Barrage Mohammed V, Machraâ Hammadi, barrage sur Oued Za et Hassan II) et des deux oasis de Figuig et de Ich. Toutefois, il y a lieu de signaler certaines contraintes liées à l'environnement des productions agricoles dans la région comme l'insuffisance et l'irrégularité des précipitations dans le temps et dans l'espace avec de fortes averses provoquant parfois des inondations et l'érosion des ter-



Moulouya, un grand périmètre d'irrigation.

res agricoles. L'Oriental c'est aussi une diversité écologique exceptionnelle qui confère à ses territoires de véritables richesses environnementales : Écosystème marin et lagunaire (Saidia et Nador), périmètre irrigué (Moulouya), montagnes et forêts (Tafoughalt, Debdou, Jerada), zones de cultures pluviales (plaine des Angad), steppes (hauts plateaux) et écosystème oasien et présaharien (Bouarfa, Figuig). La région se distingue également par ses structures d'encadrement agricoles dotées d'un savoir-faire humain appréciable (près de 1240 employés et fonctionnaires). Sans oublier la densité du tissu des organisations profession-

nelles des agriculteurs (associations, coopératives,...). Autre avantage et non des moindres, la proximité de la région des centres urbains importants pour l'écoulement de ses produits agricoles. À cela s'ajoute, la proximité de l'Oriental de l'Europe et du Maghreb arabe. L'existence d'un tissu agro-industriel assez important (stations de conditionnement de fruits et légumes et unités de transformation des produits agricoles) peut faire de la région un grand pôle d'agrobusiness. Encore faut-il pouvoir drainer des investissements en matière de valorisation des produits agricoles notamment au niveau des principa-

les filières (agrumes, oliveraie, céréales, maraîchage, lait, viandes, ...). Il ne suffit pas de produire, la valeur ajoutée et la création de richesses résident, c'est connu, dans l'industrie de transformation.

Les principales contraintes entravant le développement des filières de la production dans la région sont d'ordre technique et environnemental, ou concernent des aspects liés au marché. Ces contraintes varient d'une filière à une autre et d'une unité territoriale agricole à une autre. ■

J.M

Abdelaziz Lakbakbi : Entre diamant noir et or rouge

La truffe noire (*Tuber melanosporum*) est parmi les mets les plus rares et donc les plus chers au monde, on l'appelle d'ailleurs le Diamant noir. Il s'agit d'un champignon entouré de légendes qui fait rêver. Les producteurs de la truffe noire, la seule à posséder une valeur gustative importante et à intéresser les restaurateurs haut de gamme, luttent contre la truffe d'origine chinoise qui est de qualité médiocre, mais vendue sur les marchés européens comme une truffe de France à un prix élevé. La truffe peut être cultivée, mais ce n'est pas une mince affaire. Outre une bonne dose de savoir et de savoir-faire, la trufficulture a besoin de passion et beaucoup de patience. Pour obtenir les premières truffes, il faut attendre plusieurs années, entre 5 et 10 années et parfois beaucoup plus.

Armé de ces qualités nécessaires, Dr Abdelaziz Lakbakbi s'est lancé dans l'aventure de la truffe et a réussi à produire, une première au Maroc et en Afrique, de la truffe noire du Périgord dans le village de Debdou à l'Est du pays. Résultat : depuis 2006, le Maroc a rejoint le petit club de pays (France, Italie et Espagne) qui produisent la truffe noire. Et pourtant rien ne le prédestinait à s'adonner à une telle activité. Chirurgien orthopédiste installé à Casablanca, il a cependant de qui tenir



puisque'il est issu d'une famille d'agriculteurs de père en fils de la région de l'Oriental.

La truffe réalise avec l'arbre hôte, comme le chêne vert, qui doit être planté dans un milieu très calcaire peu profond, un contrat mutuellement profitable. La truffe aide l'arbre à assimiler du phosphore tandis que celui-ci lui fournit en retour des substances organiques, notamment les glucides.

La truffe vit sous des climats où les saisons sont marquées, un printemps humide et chaud, un été chaud entrecoupé d'orages pluvieux, un automne normalement humide et un hiver sans gelée.

Outre la truffe noire dont la détection se fait à l'aide de chiens spécialement dressés, Dr Laqbqi a réussi à relever un autre défi et non des moindres, la culture du safran depuis 12 ans dans la vallée de l'Ourika dans la région de Marrakech. Un beau défi car l'or rouge ne pousse que dans la région de Taliouine près de Taroudant au sud du Maroc. Se vendant dans le commerce au Maroc entre 20 et 150 DH et 40 euros en Europe le gramme, cette épice rare et onéreuse revient très cher à la production. Pour cueillir les précieux filaments d'un seul hectare qui doit intervenir à l'aube avant le lever du soleil, pas moins de 60 ouvriers sont nécessaires. ■

A.Z

Berkane, un vivier agricole en plein essor

Berkane se situe sur la plaine de Triffa, au nord des monts des Aït Béni Iz-nassen, dans la vallée de Moulouya, fleuve séparant les provinces de Berkane et de Nador. Le Bassin hydraulique de la Moulouya s'étend sur 70,910 km². Il couvre les sous-bassins de la Moulouya, Kert, Isly, Kiss, Chott Tigri, et une partie de la zone Bouarfa-Figuig.

La Moulouya prend source à Alem-sid à la jonction du Haut et du Moyen Atlas, son écoulement s'étend sur plus de 500 km avec une forte variabilité. Elle se jette dans la mer de Saïdia. Mais cette zone équipée de quatre barrages : Mechraa Hammadi, Hassan II, Sidi Saïd et Sidi Abdallah, est également riche en eaux souterraines. La Moulouya renferme une trentaine de nappes dont l'importance quantitative et qualitative varie en fonction des structures géologiques, de la nature lithologique des réservoirs et des conditions climatiques. Berkane et ses environs sont incontestablement propices à une agriculture florissante. Sol fertile, eau abondante, soleil, population travailleuse et aimant la terre, proximité de l'Europe sont autant d'atouts qui plaident pour cette vocation agraire.

Particulièrement réputée pour ses agrumes dont les inégalables oranges Navel Label, Berkane, la capitale des agrumes du Maroc oriental, a revendiqué un label pour ses agrumes dès le milieu des années 1990. La qualité et le succès des clémentines de Berkane ont fait bénéficier les agrumes de la province d'une appellation d'origine protégée.

De même, la province de Berkane est aussi le grenier à blé de l'Oriental marocain. De nombreuses semouleries marocaines fabriquent le célèbre couscous à partir du blé de la région berkanaise. Du reste cette région approvisionne l'Oriental et le reste du Maroc en légumineuses et en fruits. Face à ces énormes potentialités agricoles menacées par des périodes de sécheresse, les pouvoirs publics ont décidé dès 2007 de doter la province d'un véritable plan de reconversion pour en améliorer la production et pérenniser la qualité de l'arboriculture du périmètre de la Moulouya. Ce



Berkane, première région agrumicole du Maroc.

plan qui concernait quatre filières de production végétale : agrumes, oliveraies, betteraverie, amandiculture, maraîchage visait le recensement les atouts et les contraintes de chaque filière, à en déterminer les objectifs de performance.

Premières Comices agricoles

Fruit du volet « régions » du Plan Maroc Vert (PMV), les provinces de Berkane et l'Office régional de mise en valeur de première la Moulouya (ORMVAM) ont organisé du 24 au 27 janvier 2013 en partenariat avec la direction régionale de l'agriculture et l'association d'animation économique sociale et culturelle les premiers comices agricoles de Berkane. Une première au Maroc. Cet événement qui a marqué le début de la campagne agricole 2013 a offert un espace aux propriétaires et agricoles, exploitants, agro-industriels, exportateurs, élus et institutionnels ainsi que des experts nationaux et internationaux pour débattre à travers des conférences et des workshops de l'état des lieux du secteur agricole de la province, le tout dans une ambiance festive rythmée de diverses manifestations sportives, artistiques et culturelles.

Si l'arboriculture fruitière est prédominante dans cette belle province berkanaise, d'autres filières n'y sont pas moins développées : apiculture,

production de lait, élevage de caprins et d'ovins dont la race Béni Iguil a valu par sa chaire savoureuse à Berkane d'organiser chaque année un festival du méchoui.

La filière des viandes rouges dans la région de l'Oriental et son élevage passent pour être parmi les activités agricoles les plus génératrices de revenus pour la région. La filière permet de générer un revenu brut annuel de 920 millions de dirhams et de 15 millions de journées de travail. La majorité de l'effectif ovin se trouve dans la zone des hauts plateaux, notamment au niveau des provinces de Figuig, Jerada et Taourirt.

Cependant, cette région betteravière et de maraîchages produit aussi des céréales et des fourrages. Dans les hauts plateaux l'élevage dispose de quelque 3 millions d'hectares de pâturages.

Depuis une vingtaine d'années, la province de Berkane est liée par un partenariat avancé avec la région française de la Champagne-Ardenne. L'un des points forts de ce partenariat est la mise en place de l'Observatoire agricole régional, premier en son genre dans une région au Maroc à même d'aider les élus à prendre des décisions et permettre aux techniciens de disposer de statistiques sur la visibilité de la politique agricole au niveau régional.

Aussi à Berkane dont l'aménagement de l'agropole est totalement achevé (voir l'article sur les agro-

poles) l'apiculture est-elle en plein essor, notamment grâce à la coopération internationale notamment espagnole. Le patrimoine forestier favorise la filière apicole. Par sa flore mellifère très riche, il offre une disponibilité en pollen et en nectar tout au long de l'année.

D'une superficie globale de 2 494 600 hectares il est caractérisé par une grande diversité selon la géographie. La Forêt naturelle étant constituée essentiellement de romarin, d'armoise et de différentes plantes aromatiques et médicinales, et couvre une superficie d'environ 357 000 hectares. Quand aux plantations, elles couvrent une superficie estimée à plus de 77 000 hectares, composée principalement d'agrumes, d'oliviers et d'amandiers.

L'apis mellifica intermissa, la race d'abeille la plus rencontrée dans la région de l'Oriental est caractérisée par son adaptation au contexte environnemental de la zone et la facilité de son élevage puisqu'elle est considérée comme peu agressive. Rustique, elle est résistante aux conditions de sécheresse et aux maladies. Une espèce très convoitée par les apiculteurs. La viticulture n'est pas en reste. La production du raisin de table est en progression : elle est passée de dix tonnes par hectare, il y a quelques années, à plus de 30 tonnes par hectare, grâce à un microclimat favorisant la productivité viticole. ■

Jamil Manar

Abdelkrim Mehdi, directeur général du Firo

«Au secteur privé de prendre le relais»

Directeur général du Fonds d'Investissement de la Région de l'Oriental (Firo), Abdelkrim Mehdi explique dans cet entretien la mission et les réalisations de l'instrument régional dont il a la charge.

Quel est le rôle du Fonds d'investissement de la Région de l'Oriental ?

Doté d'une enveloppe de 300 millions de DH, le Fonds a été créé dans le cadre de l'Initiative Royale pour le Développement Economique et Social de la Région de l'Oriental. Objectif : l'accompagnement des porteurs de projets et les PME présentant un fort potentiel de développement et ayant un impact socio-économique sur la Région.

Quelles sont les actions entreprises jusqu'ici par le FIRO ?

Le Fonds compte dans son portefeuille 3 PME de la région (capital de départ entre 4 et 10 millions de DH) et opérant dans 3 secteurs d'activité différents, et dans 2 villes distinctes, Oujda et Berkane. Il s'agit de Microchoix (NTCI), Peintures Midi (Chimie-parachimie) et Monlait (agro-alimentaire) qui ont nécessité une enveloppe de 60 millions de DH.

L'apport financier du Fonds a contribué à la consolidation de l'assise financière de ces sociétés, ce qui est important pour leur image et leur crédibilité vis-à-vis de leurs partenaires, notamment les banques. En plus de l'aspect financier, le Firo apporte de l'expertise et du conseil pour ces PME, à travers notamment la réflexion sur leur plan stratégique et le développement d'une approche de communication agressive, avec un accompagnement permanent pour l'opérationnalisation des choix stratégiques et la mise en œuvre d'une organisation cible. Les réalisations en termes de Chiffre d'affaires sont très encourageantes : un doublement pour microchoix (depuis l'entrée du fonds en 2009) et + 21.5% pour Peintures midi (depuis l'entrée du fonds en 2011). Monlait, elle, fait l'objet actuellement d'un plan de restructuration pour lui permettre de mieux affronter un marché très concurrentiel mais offrant toujours un énorme potentiel de développement.

Toutefois, le benchmark avec les statistiques de la profession (Association marocaine des investisseurs en capital) est très encourageant puisqu'en termes de retombées sur le chiffre d'affaires des 3 sociétés, les réalisations des participations du Fonds ont globalement enregistré un accroissement moyen de 19% durant la période 2008/2011, soit un taux identique à l'évolution moyen-



ne de la profession sur les cinq dernières années. Par contre, les participations du FIRO ont connu une évolution meilleure en termes d'impact social durant les mêmes périodes, avec une progression moyenne des effectifs de 27% contre 11% pour la profession.

Vu les critères d'éligibilité au Fonds et les impératifs de transparence financière, il est très difficile pour nous d'accompagner des projets agricoles qui sont la plupart du temps initiés par des personnes physiques ou des coopératives agricoles.

Comment fonctionne ce partenariat public-privé ?

Le partenariat public en termes de collecte et d'apport de Fonds est un modèle de réussite. Par contre l'approche investissement et le traitement des dossiers d'investissement pâtit de la

non convergence des deux partenaires (public et privé) sur les arbitrages fréquents entre la rentabilité financière, le développement économique et social, l'accompagnement des structures et l'exigence des sociétés structurées.

Etes-vous satisfait par le niveau des investissements privés dans la région ?

On peut dire qu'en termes d'investissements privés, nous sommes au tout début de la phase pour l'émergence industrielle de notre région. Il est donc nécessaire d'enclencher une dynamique d'investissement privé pour passer d'une région de grandes infrastructures réalisées par le public grâce à l'Initiative Royale à un pôle d'excellence avec l'éclosion d'un tissu économique de PME grâce à une initiative privée forte et dynamique.

Pour leur part, les acteurs publics à l'échelon national et régional n'ont pas ménagé leurs efforts pour doter la Région de divers mécanismes de pilotage : plan stratégique du conseil régional, déclinaisons régionales des différentes stratégies nationales, marketing territorial, coopération décentralisée... Cela dit, c'est à l'investissement privé de prendre le relais. Dans cette optique, nous devons réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour lui faciliter la tâche par une simplification des procé-

dures administratives : accès au foncier et au financement, dynamisation de la technopole, traduction de la coopération politique en coopération économique, implication de la diaspora pour la création de projets novateurs et à forte valeur ajoutée etc.

Le FIRO mise essentiellement sur l'agro-industrie et énergies renouvelables. Pourquoi ce choix ?

Ce choix s'est imposé à tous les acteurs de la région compte tenu du potentiel de développement extraordinaire offert par ces deux filières. L'agro-industrie est importante pour nous étant donné la vocation agricole de Berkane dont les produits ont besoin d'être transformés. D'où la création d'une technopole dans cette ville. Au niveau d'Oujda a vu le jour un pôle "Energie renouvelables" à la cleantech de la capitale de l'Oriental.

L'agriculture fait-elle partie des champs d'intervention du FIRO ?

Vu les critères d'éligibilité au Fonds dont notamment la forme juridique SA et les impératifs de transparence financière, il est très difficile pour nous d'accompagner des projets agricoles qui sont la plupart du temps initiés par des personnes physiques ou des coopératives agricoles. C'est pour cela qu'il y a aujourd'hui nécessité de réfléchir sur une nouvelle approche d'investissement du Fonds qui prend en compte les spécificités du tissu industriel de la région qu'il s'agit d'adapter au contexte du développement régional (adaptation de certains critères d'éligibilité aux réalités de la PME de la région, introduction de souplesse dans le mode de gouvernance...). L'objectif in fine est d'élargir l'accompagnement par le Firo à d'autres formes de PME.

Quels sont les projets d'avenir du Firo ?

Nous projetons de concrétiser d'autres investissements au cours de cette année. Il s'agit d'un projet d'aquaculture à Nador (70 emplois), trois projets agro-industriels dont deux basés à Oujda et un autre dans le secteur de la chimie parachimie dans la même ville. ■

Propos recueillis par Rachid Wahbi



OUJDA

Capitale de l'Oriental de plus de 500.000 habitants, Oujda jouit d'une position géographique privilégiée. Bâtie sur la plaine d'Angads, bordée par les montagnes de la tribu des Béni snassen au Nord et les Jbel Hamra, Ras Asfour et Mahçar au Sud, elle est située seulement à 17 km de la frontière algérienne et à 50 km de la Méditerranée, ce qui lui permet de jouer un rôle de carrefour entre le Maroc, le Maghreb et l'Europe.



BERKANE

Berkane et sa région ont une histoire très longue. Cette ville dont le nom est lié au Marabout Sidi Ahmed Aberkane, depuis des siècles a été traversée par différents peuples (Barbares, Romains et toutes les dynasties arabes). Mais les premiers peuples de cette magnifique région sont les berbères. Située entre Oujda (60km) et Nador (80km), elle est proche des montagnes de Taforalt et du Zegzel, et de Saïdia. Station balnéaire, dénommée «la perle bleue de l'Oriental», Saïdia est le plus beau site touristique de la région



NADOR

Nador a été le carrefour des civilisations phéniciennes, carthaginoises, romaines puis islamiques. Son activité économique est essentiellement liée à la pêche, au commerce de fruits, à la métallurgie et à la contrebande avec l'enclave espagnole Melilla. La ville est promise à un bel avenir grâce au lancement des travaux du complexe portuaire West Med.



TAOURIRT

Limitée au Nord par la province de Berkane, celle de Taza à l'Ouest, de Figuig au Sud, de Jerada au Sud-Est et Oujda à l'Est, la province de Taourirt est implantée au coeur de l'Oriental. Outre la culture de l'olivier et de l'amandier, le territoire de Taourirt est riche en plantes aromatiques et médicinales. Cependant, l'élevage constitue une activité principale dans le développement socio-économique de cette zone pourvue de vastes terrains de parcours (519 609 ha), situés dans les hauts plateaux dans les Communes rurales Ouled M'Hamed et Al Atef.



FIGUIG

Située au Sud-Est du Maroc près de la frontière maroco-algérienne, la ville compte un capital architectural, identitaire, ainsi qu'un paysage culturel incomparable. Figuig est riche aussi de sa palmeraie et de ses ksours. Figuig est avant tout une magnifique oasis inscrite sur la liste indicative du Patrimoine de l'Humanité. Toutefois, elle est encore préservée du tourisme de masse faute de structures d'accueil en nombre suffisant.



JERADA

L'une des provinces les plus désavantagées de l'Oriental, Jerada est située à 55 Km au Sud-Ouest d'Oujda, sa création remonte à l'année 1927 avec la découverte du gisement de charbon bien que la région existait avant cette date, elle était habitée par des tribus d'origine berbère. Cette ville a été frappée de plein fouet par la fermeture en 2001 de ces mines qui constituent sa principale ressource. Les habitants attendent toujours des projets de substitution.



OCP, TOUJOURS ENGAGÉ POUR UNE AGRICULTURE DURABLE



OCP, Partenaire officiel



Meknès - du 24 au 28 avril 2013

Acteur majeur du développement durable de la filière agricole, OCP accorde une importance particulière à l'accompagnement de l'agriculteur marocain. A l'occasion de la 8^{ème} édition du SIAM, OCP cultive davantage sa proximité avec l'agriculteur et lui donne rendez-vous sur place pour découvrir les nouveautés de la deuxième «Caravane OCP des Fruits et Légumes» et bénéficier ainsi des conseils d'une équipe dédiée.



www.ocpgroup.ma